



Organisation des Nations Unies  
pour l'Éducation, la Science et la Culture

# La contribution de l'Unesco

Promotion de  
l'autonomie  
de la jeunesse  
à travers  
les politiques  
nationales



# Table des matières

## Préface du Directeur général de l'UNESCO

- 01.** Introduction : pourquoi une politique nationale en faveur de la jeunesse ?
- 02.** Le concept de politique nationale en faveur de la jeunesse
- 03.** La phase initiale : le processus de formulation de la politique
  - 3.1. Définition de la notion de "jeunes"
  - 3.2. Dresser le profil de la jeunesse : identification des besoins et des préoccupations des jeunes
  - 3.3. Définir de larges objectifs stratégiques
  - 3.4. Processus participatifs de formulation : stratégies et vecteurs de développement de la politique
  - 3.5. Identifier des domaines prioritaires pour les politiques spécifiques
  - 3.6. Intégration des politiques de la jeunesse aux autres politiques
- 04.** Mise en oeuvre d'une politique nationale en faveur des jeunes
  - 4.1. Promouvoir la politique de la jeunesse
  - 4.2. Développer des plans d'action et des projets spécifiques
  - 4.3. Créer des mécanismes appropriés pour l'application et la coordination de la politique
  - 4.4. Garantir la participation des jeunes dans la mise en oeuvre des projets
  - 4.5. Créer des espaces multiples pour la participation des jeunes
- 05.** Suivi et évaluation
- 06.** Conclusion
- 07.** Sources d'informations complémentaires et références

## Préface du Directeur général de l'UNESCO

Ces dernières années, nous avons assisté au niveau mondial à une prise de conscience et à une reconnaissance croissantes du besoin de mobiliser la créativité, la vision et les perspectives propres à la jeunesse pour le développement présent et à venir de nos sociétés. A l'UNESCO, par exemple, le Forum des jeunes s'est institutionnalisé pour devenir une composante permanente de la Conférence générale ; il est devenu une formidable tribune où les points de vue et les aspirations des jeunes sont pris en considération, de même que leurs recommandations spécifiques portant sur les programmes et les activités de l'UNESCO.

Plus largement, certaines déclarations et des documents internationaux tels que le "Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà" et les Plans d'action des quatre Forums mondiaux de la jeunesse ont souligné à quel point il est important de reconnaître le caractère constructif de la contribution des jeunes et de développer une politique nationale spécifique en faveur de la jeunesse. Sur le plan national, le processus de formulation de la politique des jeunes dispose du potentiel pour identifier les besoins distinctifs et les préoccupations de la jeunesse ainsi que pour promouvoir la participation importante des jeunes et leur intégration dans l'édification de nos sociétés.

Au cours de ces dix dernières années, de nombreux pays ont lancé des processus de conception et de mise en œuvre de législations nationales et de stratégies ciblant les jeunes. Cependant, la plupart des pays ne disposent aujourd'hui d'aucune politique publique spécifique en faveur de la jeunesse. Par ailleurs, même pour ceux qui ont développé cette nouvelle forme de législation, cette dernière demeure trop souvent insuffisante et son approche ne lui permet pas de relever l'ensemble des défis auxquels se trouve confrontée la jeune génération. Par conséquent, d'immenses besoins subsistent en matière de partage d'expériences dans ce domaine spécifique de la politique publique et en matière de production d'outils visant à aider les Etats membres dans le cadre du traitement systématique des questions propres à la jeunesse.

Cette publication a pour but de répondre à ces besoins. Elle s'adresse aux décideurs nationaux et plus précisément à deux types d'entre eux : ceux souhaitant formuler une politique nationale en faveur de la jeunesse et ceux souhaitant évaluer et améliorer les politiques et les programmes existants en faveur des jeunes. Cependant, notre objectif premier n'est pas de promouvoir un modèle à appliquer de manière rigide à chaque contexte national. Etant donnée la grande diversité des cultures et des systèmes politiques, chaque pays a besoin d'établir ses propres priorités et outils afin d'élaborer une politique pour la jeunesse qui soit à la fois spécifique et pertinente.

Bien entendu, la formulation d'une politique nationale en faveur de la jeunesse ne saurait être un processus strictement dirigé "par en haut". Le développement d'une politique solide de la jeunesse nécessite l'implication d'une grande variété d'acteurs sociaux, une consultation intersectorielle à grande échelle ainsi que le maintien d'un lien étroit avec la société civile. Plutôt que d'essayer de faire tout de leur propre chef, les gouvernements devront utiliser l'expertise et l'énergie disponibles au sein des ONG et des autres organisations de la société civile ; ils devront également tout mettre en œuvre pour développer des partenariats actifs avec ces groupes. Avant tout, il convient de considérer les jeunes comme les principaux acteurs avec lesquels développer de tels partenariats. Aucune politique en faveur des jeunes ne peut être viable et reléguer les jeunes au rang de spectateurs, ni même de simples conseillers. Une telle politique nécessite au contraire de les impliquer véritablement dans le processus de prise de décision.

L'un des principaux objectifs de l'engagement pris de longue date par l'UNESCO envers la jeunesse vise à promouvoir le renforcement de la capacité d'action des jeunes afin d'encourager leur pleine et égale participation dans toutes les sphères de la société. L'objectif ultime de cette publication vise à fournir des pistes conceptuelles, méthodologiques et pratiques qui contribueront à la réalisation de cet objectif.

## 1. Introduction : pourquoi une politique nationale en faveur de la jeunesse ?

*"Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation n'est née démocratie. Au contraire, dans les deux cas, il s'agit de processus qui évoluent en permanence. Les jeunes doivent être inclus dès leur plus jeune âge dans ces processus. Une société qui s'isole de sa jeunesse brise sa chaîne de vie ; elle est condamnée à se vider de ses forces vives."*

*(Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, Conférence mondiale des ministres de la jeunesse, Lisbonne, 1998)*

La population mondiale totalise aujourd'hui plus d'un milliard de jeunes (de 15 à 24 ans), soit un taux d'environ 18 %. Même si le terme "jeunesse" contient des différences de sens et de tranche d'âge d'une culture à une autre, il peut être défini de manière universelle comme un concept **transitionnel**. Autrement dit, la "jeunesse" est considérée comme le passage très spécifique de l'enfance à l'âge adulte, période au cours de laquelle les individus doivent négocier une interaction complexe de changements à la fois personnels et socio-économiques permettant de gérer le "passage" de la dépendance à l'indépendance, et au cours de laquelle ils doivent prendre effectivement le contrôle de leurs propres vies et assumer des engagements sociaux.

Aujourd'hui, la situation internationale de la jeunesse est caractérisée par des paradoxes saisissants, des disparités extrêmes en termes de ressources économiques, technologiques, sociales et culturelles qui diffèrent considérablement selon les régions, les pays, les localités et les groupes de population. Près de 85 % des jeunes vivent dans des pays en voie de développement, l'Asie représentant à elle seule un taux d'environ 60 %. Malgré l'urbanisation de masse, une majorité de jeunes vit en zone rurale. Le nombre de jeunes hommes dépasse d'ailleurs celui des jeunes femmes (525 millions contre 500 millions). Par ailleurs, 57 millions de jeunes hommes et 96 millions de jeunes femmes sont illettrés. Dans les pays en voie de développement, les conditions sociales des jeunes connaissent de rapides changements suite aux différentes modifications des structures politiques et socio-économiques. En outre, l'évolution au niveau mondial leur donne à affronter un avenir plus précaire que jamais.

La génération actuelle doit faire face à une augmentation des écarts sociaux et doit relever de nombreux défis : ce sont les jeunes qui affrontent peut-être plus que n'importe quel autre groupe social les incertitudes et les risques générés par le processus de mondialisation économique et culturelle. Même si, dans certains endroits du monde, les jeunes sont mieux instruits qu'auparavant, ils sont confrontés à une insécurité croissante sur le marché du travail. Ceux qui ont la chance d'aller à l'école sont obligés d'étudier de plus en plus longtemps car les opportunités de travail deviennent de plus en plus rares, les salaires sont moins élevés et les emplois moins sûrs, ce qui repousse d'autant l'âge auquel les jeunes deviennent financièrement indépendants de leurs parents. Ceux qui n'ont pas la chance de poursuivre leurs études ou qui choisissent de quitter le système scolaire à un âge précoce doivent faire face au problème de marginalisation vis-à-vis de la communauté qui risque de leur porter gravement préjudice, soit suite à une période de chômage de longue durée, soit en raison d'emplois sous-payés, précaires, voire dangereux. Au niveau mondial, on ne compte pas moins de soixante-six millions de jeunes chômeurs, ce qui représente 40 % des chômeurs au niveau mondial. Des centaines de millions de jeunes travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaiteraient alors que d'autres travaillent beaucoup pour un maigre salaire et sans protection sociale.

Au niveau sanitaire, la reconnaissance des jeunes, en raison de leur plus grande **fragilité**, comme groupe à part entière de la société révèle certaines vérités choquantes. Sur les 20 millions


d'individus dans le monde décédés des suites de maladies liées au VIH/SIDA, un tiers était des jeunes. Pas moins de 6 000 jeunes sont contaminés chaque jour. De nombreux jeunes meurent aujourd'hui encore des suites de graves infections respiratoires ainsi que de maladies qui auraient pu être évitées avec un vaccin approprié ou encore des suites de la malnutrition. La violence et le suicide, comme la dépendance aux drogues dures parmi les jeunes, sont des problèmes en forte augmentation dans certaines communautés.

Ainsi, la "jeunesse" du monde entier se révèle de plus en plus être une **catégorie sociale spécifique** portant le lourd fardeau du risque et de l'incertitude. Les difficultés auxquelles les jeunes font face quant à leur intégration socio-économique, politique et culturelle dans un monde de plus en plus instable, sont au cœur d'une importante réflexion au niveau national comme au niveau international. Etant donné que ces défis relevés par les responsables politiques ont des conséquences non seulement pour le présent mais également et à plus forte raison pour l'avenir de tout pays, le besoin d'une politique adaptée consacrée aux jeunes constitue l'une des principales priorités de la société.

Chaque pays a donc besoin de stratégies efficaces permettant d'aider les jeunes à prendre les bonnes décisions, à les protéger contre l'exploitation et la négligence et à assurer leur participation dans toutes les sphères de la société. Pour traiter certaines de ces préoccupations, et avant tout pour que les décisions prises en matière d'aide aux jeunes soient une réussite, chaque pays se doit de mettre en place une **politique transversale, intégrée, basée sur un large consensus et une vision à long terme**.

Les stratégies des politiques nationales en faveur de la jeunesse, efficaces et profitables aux jeunes sont par conséquent et avant tout celles qui permettent à la fois aux jeunes d'influencer la prise de décisions politiques et d'y participer de manière active. Une politique nationale progressiste en faveur des jeunes oblige les décideurs traditionnels à œuvrer non seulement **pour** les jeunes, mais également **avec** eux ; elle les oblige également à permettre aux jeunes de faire valoir leurs expériences et d'influencer la mise en place d'actions et de services appropriés. C'est là le rôle essentiel des gouvernements : garantir d'une part que les préoccupations des jeunes sont prises en compte, aussi bien dans l'ensemble des domaines de la politique gouvernementale que dans la prise de décision, et ce, pas seulement pour les décisions considérées comme des " problèmes spécifiques à la jeunesse ", et assurer d'autre part que les opinions, les priorités et aspirations des jeunes sont encouragées, entendues et représentées.

Les chapitres suivants de ce document vous apporteront ainsi des informations sur les éléments essentiels que sont la formulation, la mise en place et l'évaluation des stratégies qui agissent de manière équilibrée **POUR** et **AVEC** les jeunes. Il s'agit d'une part d'initier les processus politiques répondant aux problèmes associés aux jeunes et de dévoiler d'autre part leur énorme potentiel de développement en ouvrant des espaces permettant leur intégration et leur participation réelles.

 Les **bénéfices** qu'un pays peut retirer de la mise en place d'une politique nationale globale en faveur de la jeunesse sont divers et variés. Les actions associées à la formulation d'une politique pour les jeunes servent avant tout de symbole de l'engagement de la société envers ses jeunes citoyens ; il s'agit de communiquer une vision commune pour sa jeune génération et d'identifier ses besoins et ses priorités. En créant un cadre regroupant les objectifs communs et l'action collective, cette politique constitue une base de distribution concertée et équitable des ressources gouvernementales permettant de répondre aux besoins des jeunes. Par ailleurs, une politique nationale en faveur de la jeunesse constitue un bon exemple de la manière dont les jeunes peuvent s'engager dans les processus de prise de décision dans leur pays à travers une participation active dans le développement et la mise en place des politiques en faveur de la jeunesse.

## 2. Le concept de politique nationale en faveur de la jeunesse

*"Toute politique nationale à long terme devra inclure une vision claire et qui fasse consensus au type d'hommes et de femmes dont le monde de demain aura besoin. Nous pouvons évoluer selon le type de société que nous souhaitons construire, mais nous devons nous mettre d'accord sur les qualités des individus qui la constitueront." <sup>1</sup>*

En plus de la volonté politique et d'un solide engagement dans différents secteurs de la société visant à élaborer une politique nationale en faveur de la jeunesse, un certain nombre d'éléments de base mais d'une importance capitale devront être clarifiés avant de débiter le processus initial de formulation de cette politique publique. Une politique nationale en faveur de la jeunesse étant un document à caractère national, elle doit être le fruit d'un accord permettant à la fois de répondre **aux besoins et aux aspirations** des jeunes et de **reconnaître leur potentiel comme cadre pour le développement des jeunes.**

☐ Une politique nationale en faveur de la jeunesse demeurera purement symbolique si :

- ☉ Elle ne transmet pas des **objectifs clairs et une déclaration d'intention**, c'est-à-dire si elle ne définit pas ses objectifs à long terme
- ☉ Elle n'a pas un **rôle de coordination accepté par tous** et si elle n'oriente pas l'ensemble des politiques qui affectent directement ou non les jeunes et leur développement en tant que membres de la société
- ☉ Elle n'est pas une **politique de l'Etat** mais une simple politique gouvernementale
- ☉ Elle ne reflète pas une approche **intégrée, transversale et cohérente**
- ☉ Elle n'est pas **interdisciplinaire, interministérielle et multisectorielle**
- ☉ Elle n'est pas le produit d'un **consensus national et multipartite basé sur une consultation** avec tous les groupes concernés, **notamment les jeunes**
- ☉ Elle n'est pas conçue comme un **instrument stratégique à long terme** mais comme une opportunité politique à court terme
- ☉ Elle ne propose pas la création de plates-formes nationales d'ONG pour la jeunesse et **l'institutionnalisation des mécanismes de consultation formelle et informelle** entre les responsables de la politique nationale de la jeunesse et ces plates-formes

<sup>1</sup> **National Youth Policies : A Working Document from the Point of View of 'Non-Formal Education' Youth Organizations – Towards an Autonomous, Supportive, Responsible and Committed Youth.** [Politiques nationales en faveur de la jeunesse : le point de vue des organisations de jeunes en faveur d'une "Education non formelle" – Vers une jeunesse autonome, de soutien, responsable et engagée]. Rédigé par les Présidents de l'Alliance internationale des Associations des Jeunes Chrétiens, de l'Association mondiale des Jeunes Chrétiens, de l'Organisation mondiale du Mouvement Scout, de l'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses, de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, des Sociétés du Croissant rouge et de l'Association internationale du Mérite de la Jeunesse (2000).

- ☉ Elle ne crée pas **d'espaces pour la participation** des jeunes dans toutes les étapes du développement de cette politique, à savoir sa formulation, sa mise en place et son évaluation
- ☉ Elle ne définit pas les **priorités** concrètes de **l'intervention politique** de manière à ce que celles-ci puissent être une base pour le développement de projets spécifiques

La prise en compte des jeunes dans la politique publique est relativement récente au Brésil. Les premières tentatives de mise en place de politiques en faveur des jeunes ont eu lieu au milieu des années 70. Mais ces mesures étaient surtout fondées sur une approche "fonctionnelle" qui ciblait le comportement indésirable des jeunes et qui essayait de les maintenir à l'écart des transgressions et de la violence.

Ainsi, on pourrait facilement dire que, même si le Brésil compte plus de 34 millions d'individus âgés de 15 à 24 ans, il n'a pas encore proposé de "politique nationale" ou de directives générales sur ce sujet si important<sup>2</sup>. Le traitement de la question de la "vulnérabilité" constitue un élément clé pour comprendre le phénomène des jeunes au Brésil. Au Brésil, les jeunes sont à la fois les victimes et les acteurs de la violence. Ils ne sont par conséquent pas bien placés pour revendiquer leurs droits. En outre, l'école n'est plus un lieu "sécurisé" et plusieurs quartiers, sur l'ensemble du territoire brésilien, sont devenus des endroits exposés où les jeunes sont soumis à de nombreux dangers, comme la violence, la drogue, etc.

Conscient d'un tel danger, au moins dans le cadre des écoles, le **Bureau de l'UNESCO de Brasilia** a plaidé en faveur d'une stratégie qui a porté ses fruits permettant d'impliquer les jeunes, les parents, les professeurs et les communautés sur le chemin d'une reconsidération de la valeur de l'école comme lieu du développement humain. Le programme "Ouvrir l'espace : Education pour une culture de la paix" est basé sur un principe simple : ouvrir des écoles pendant les week-ends et mettre à la disposition des communautés des ateliers sanitaires, culturels et artistiques susceptibles de stimuler les liens entre les jeunes et leurs écoles. Aujourd'hui, plus de 6000 écoles participent à ce programme dans plusieurs des 27 Etats du Brésil.

☐ Une politique nationale en faveur de la jeunesse doit définir **un cadre clair mais large** pour le développement des programmes. Il s'agit d'un instrument permettant de mobiliser les différentes parties d'un pays concernées par la planification et la réalisation des programmes en faveur de la jeunesse. Ainsi, une politique nationale en faveur de la jeunesse met en place un environnement riche de possibilités en posant un cadre général suffisamment flexible pour permettre l'implication dans la société d'un grand nombre d'acteurs.

<sup>2</sup> "Chronogramme" des politiques en faveur de la jeunesse au Brésil :

**1927** : Premier code de la jeunesse (Código de Menores do Brasil) **1941** : Création du service d'aide à la jeunesse (Centro do Serviço de Atendimento ao Menor – SAM), toujours très orienté vers le suivi du comportement de la jeunesse, remplacé plus tard par la Fondation nationale pour le bien-être des enfants (Fundação Nacional do Bem-Estar do Menor – FUNABEM) **Années 50** : priorité largement placée sur le rôle "fonctionnel" de la jeunesse. Formation professionnelle ayant pour but de former un citoyen responsable et productif **Années 60** : interaction entre les jeunes et la sécurité nationale : mouvements de la jeunesse contre la dictature, l'engagement de jeunes recrues dans l'armée, etc. **Années 70 et 80** : participation accrue de la société civile et des mouvements ruraux et urbains. **1990** : intégration du concept de "citoyenneté" dans les politiques en faveur de la jeunesse : Le statut des enfants et des adolescents (Estatuto da Criança e do Adolescente – ECA).

### 3. La phase initiale : le processus de formulation de la politique

La principale condition préalable au processus de formulation de la politique devra résider dans la mise en place de **vecteurs appropriés à son développement** : cela permettra de garantir que l'ensemble des communautés et des composantes de la société s'appropriera ce document une fois rédigé. **Qui plus est, il est essentiel que la jeunesse et les ONG travaillant pour la jeunesse soient activement impliquées dans ce processus, et ce dès ses toutes premières étapes.**

La manière dont les politiques en faveur de la jeunesse sont coordonnées sera largement influencée par le système administratif et politique national et par la répartition du travail et du pouvoir entre les différents niveaux gouvernementaux et administratifs. Il est souvent recommandé de choisir une personnalité non-partisane qui soit largement respectée au sein de la communauté pour diriger les processus de consultation et de développement. Un processus de formulation politique couronné de succès implique :

- ⑥ *L'attribution des ressources adéquates (temps, ressources humaines et budget)*
- ⑥ *Un solide partenariat entre les groupes clés concernés*
- ⑥ *La participation active des jeunes à LA TOTALITE des étapes du processus de formulation*
- ⑥ *L'association des politiques nationales en faveur de la jeunesse et des plans d'action*
- ⑥ *L'intégration des politiques en faveur de la jeunesse dans l'environnement politique*

*Source : Plan d'action en faveur de la jeunesse de Braga (1998) et Déclaration de Lisbonne sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse (1998)*

Initialement, les deux principaux composants du processus de formulation de la politique sont l'accord sur une **définition des "jeunes" (1)** (déterminer les cibles de la politique à élaborer) et la mise en place d'un **profil des jeunes (2)** (autrement dit, l'identification des besoins et des préoccupations spécifiques des jeunes dans le pays). Parallèlement aux objectifs spécifiques de la politique en faveur de la jeunesse qui devront être fixés via un processus de consultation nationale, les **objectifs stratégiques généraux (3)** devront également être définis au préalable. Les principaux objectifs normatifs guideront le processus de formulation et de consultation et montreront la volonté du gouvernement de mettre en place un projet à long terme basé sur un consensus.

La mise en place d'une politique nationale efficace et crédible en faveur de la jeunesse dépendra en grande partie de sa capacité à prendre en compte les besoins et les questions des jeunes, à contribuer à être à l'origine de changements dans leurs vies quotidiennes et à permettre leur participation active et égale dans tous les domaines. C'est la **nature participative du processus de formulation (4)** qui permettra de savoir si le défi peut être relevé ou non. Il s'agit, dans l'idéal, d'un processus de consultation intensif et national qui devrait garantir la participation active des jeunes à la rédaction de la politique nationale en faveur de la jeunesse dès ses premières étapes. Tout au long de ce processus et grâce à diverses autres méthodes, les jeunes peuvent identifier leurs problèmes et leurs préoccupations afin **d'identifier** ensuite **des domaines prioritaires pour l'intervention politique (5)** qui devront être repris dans la politique nationale en faveur de la jeunesse. Ces domaines seront fortement influencés par les facteurs culturels, économiques, géographiques et sociétaux propres à chaque pays.



## Réseau "Infojeunesse" du Maroc

Le Bureau de l'UNESCO de Rabat a organisé un séminaire de trois jours afin de former les jeunes à travailler dans les Bureaux d'information pour les jeunes qui doivent être mis en place dans les Maisons de Jeunes au Maroc. Cette formation a pour but de familiariser les jeunes aux services d'informations spécifiques à la jeunesse ainsi qu'aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le séminaire a associé une formation théorique et pratique à des visites organisées aux centres nationaux de documentation et d'information destinés à la jeunesse.

De même qu'il est très important qu'une politique nationale en faveur de la jeunesse soit formulée de sorte à faire partie d'une législation indépendante, il est essentiel de l'intégrer par la suite dans le plan général de développement national et qu'elle soit coordonnée avec toutes les autres politiques sectorielles. **L'intégration des problèmes relatifs à la jeunesse et de la politique en faveur de la jeunesse (6)** garantira que les besoins des jeunes seront intégralement pris en considération par la suite dans le cadre des politiques et des plans nationaux.

Par la suite, toutes ces composantes ainsi que le processus spécifique menant à leur mise en place seront analysés et illustrés en détail. Cependant, étant donné que cette question concerne ces caractéristiques propres, il est essentiel de remarquer une nouvelle fois qu'**aucune** formule normative visant à rédiger une politique nationale en faveur de la jeunesse ou un projet commun ne peut être transposée sur l'ensemble des cultures et des contextes sociétaux existants. Les procédures et les programmes qui ont été efficaces et adaptés à un endroit donné peuvent s'avérer totalement inappropriés à votre pays. Bien qu'il soit important de connaître les expériences des autres, leurs succès doivent être adaptés au contexte propre à votre pays, qui est conditionné par la situation socioculturelle et politique dans laquelle le processus de formulation est intégré.

### 3.1. Définition de la notion de "jeunes"

La plupart des politiques nationales en faveur de la jeunesse s'efforcent de définir la notion de "jeunes" afin de déterminer les principaux bénéficiaires des interventions politiques. Définir qui sont les "jeunes" demeure cependant une tâche plutôt difficile puisqu'il n'existe ni consensus international sur ce terme et ce qu'il sous-entend, ni indicateurs nets (comme pourraient l'être des tranches d'âge). Un rapide aperçu des politiques d'un pays en faveur des jeunes permettra de révéler dans quelle mesure ce terme peut être défini<sup>3</sup>. La caractérisation dans un pays d'un individu "jeune" dépendra d'une multitude de facteurs politiques et culturels. La flexibilité de l'interprétation est essentielle pour dépasser les difficultés de la définition de l'âge. Il est également important de reconnaître le fait que les jeunes peuvent ne pas être considérés comme un objet démographique homogène, mais comme une large catégorie rassemblant plusieurs sous-groupes, qui peuvent chacun nécessiter des politiques ciblées et spécifiques. Les Nations Unies définissent les "jeunes" comme l'ensemble des individus âgés de 15 à 24 ans et les "adolescents" comme l'ensemble des individus âgés de 10 à 19 ans. Pour une question de cohérence et afin de faciliter les comparaisons au-delà des frontières nationales, nous encourageons vivement l'utilisation de cette définition.

<sup>3</sup> Certains pays commencent à définir les jeunes dès la naissance tandis que d'autres utilisent ce terme jusqu'à l'âge de 40 ans.

### 3.2. Dresser le profil de la jeunesse : identification des besoins et des préoccupations des jeunes

*"Toutes les politiques doivent se baser de manière stricte et non équivoque sur une compréhension nationale de l'opinion de la jeunesse. C'est uniquement à cette condition qu'il sera possible d'élaborer des politiques susceptibles d'être couronnées de succès auprès des jeunes concernés. Si elles ne remplissent pas cette condition, comment peuvent-elles en remplir d'autres ?" <sup>4</sup>*

*Programme d'action en faveur de la jeunesse du Commonwealth (1990)*

Dans le processus de formulation de la politique, il est aussi nécessaire de comprendre les besoins, les perceptions, les attitudes, les aspirations et les préoccupations des jeunes dans votre pays. Il est important d'intégrer peu à peu ces critères dans la politique nationale en faveur de la jeunesse. Le fait de placer les aspirations et les besoins des jeunes au cœur du processus de formulation de la politique et des programmes spécifiques à mettre en place est un **processus à niveaux multiples** (voir le paragraphe 3.4. pour plus de détails). Cependant, au moment de débiter le processus de planification, il est important d'établir un profil des jeunes de votre pays en rassemblant **les données essentielles** et pertinentes concernant leur situation. Cette étape, d'une importance cruciale, est indispensable pour éviter que la programmation ne soit pas pertinente et que l'évaluation soit impossible, ce qui empêcherait notamment de mesurer l'efficacité de vos projets. Le regroupement des données peut commencer dès que la décision de mettre en place une politique en faveur de la jeunesse est prise ; il peut se poursuivre au cours des phases de consultation et de développement. Il doit toutefois prendre fin avant le début de la phase de mise en place au niveau local et régional.

**Les données** rassemblées dépendront des domaines prioritaires identifiés dans la politique nationale, mais elles devraient inclure le nombre, l'âge, le sexe et la répartition géographique des "jeunes" de votre pays (tels qu'ils sont définis dans votre politique), leurs langues, leurs origines ethniques et leurs confessions, leur statut (étudiants/actifs/inactifs) et les informations relatives à ces catégories, leur santé, leur niveau d'éducation, leur situation familiale et leur statut marital, etc. Dans certains cas, ces données seront déjà disponibles, mais dans d'autres, elles n'auront pas été rassemblées. Pour regrouper ces informations, il est recommandé d'impliquer les groupes locaux avec lesquels vous souhaitez travailler au cours de la phase de mise en place. Cela permet de profiter des **réseaux communautaires existants** et d'en créer de nouveaux si cela est nécessaire. Par ailleurs, puisque le processus d'acquisition des données est souvent lourd à gérer en termes de coût et de temps, il est conseillé de compter si possible sur des données et des outils déjà existants. Pour cela, il est bien sûr nécessaire que les décideurs politiques souhaitent activement développer des échanges et une collaboration étroite avec les agences internationales, les universités et les instituts de recherche ainsi qu'avec les organes de la société civile directement impliqués dans le secteur. Cependant, alors que le regroupement initial des informations fondamentales peut assurer une bonne compréhension des caractéristiques démographiques des jeunes, leurs perceptions, leurs besoins et leurs aspirations ne peuvent être pris en compte que s'ils sont activement **IMPLIQUÉS** dans le processus de formulation de la politique dès sa phase initiale, ce qui comprend également la réflexion sur les données à rassembler.

<sup>4</sup> Cf. Commission sociale et économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (1999) : Youth Policy Formulation Manual, [Manuel de formulation de la politique en faveur de la jeunesse]

La recherche sur la jeunesse menée par le **Bureau de l'UNESCO de Brasilia** a pour objectif de réagir aux mesures politiques et aux propositions de politiques publiques en faveur de la jeunesse, et implique en outre que les jeunes soient acteurs de leur propre formation, contribuant ainsi à la proposition de politiques véritablement orientées vers la jeunesse.

Les principales lignes thématiques sont les suivantes :

- **Jeunesse, violence, vulnérabilité, culture et citoyenneté** : accent sur les politiques de sécurité sociale et les expériences en matière de culture, des sports, de formation et de participation démocratique des adolescents.

- **Ecole et enseignement** : compréhension des problèmes actuels des écoles du Brésil, comme la violence et les distorsions au sein de la direction de l'école.

- **Education et santé** : rôle de la société civile dans ces domaines.

- **Identité et sexe** : priorité mise sur le quotidien de femmes de différentes tranches d'âge, leurs organisations et mouvements sociaux, dont le but consiste à contribuer aux politiques de discrimination positive et à la protection des droits des femmes.

- **Identité raciale/ethnique : combattre la discrimination** : accent mis sur les relations raciales et sur les différentes typologies de discrimination raciale/ethnique dans divers cadres comme l'école.<sup>5</sup>

##### <sup>5</sup> La recherche publiée comprend les thèmes suivants :

- Carte de la violence III : les adolescents du Brésil
- Vie culturelle : désarmer la violence : les expériences en terme d'éducation, de culture, de loisirs, de sport et de citoyenneté avec les adolescents en situation précaire
- Tribune : jeunesse, violence et citoyenneté dans la ville de Rio de Janeiro
- Gangs, bandes, copains et rappers : jeunesse, violence et citoyenneté dans les faubourgs de Brasilia
- Les jeunes de Curitiba : espoirs et désenchantement
- Jeunesse, violence et citoyenneté : les adolescents de Brasilia
- La violence dans les écoles
- La drogue à l'école
- L'enseignement secondaire : voix multiples
- Les écoles de la paix
- Evaluation des actions préventives contre les MST/le SIDA et l'utilisation des drogues dans les écoles primaires et secondaires dans les capitales du Brésil
- Directeurs de l'école municipale : un profil
- 'Bolsa-Escola': amélioration de l'éducation et réduction de la pauvreté
- Sexe et environnement
- Les filles de parents d'origine africaines à l'école : le silence et les horizons de l'inégalité raciale au Brésil
- Discrimination raciale à l'école : entre la loi et la pratique sociale
- Réponses non gouvernementales sur le SIDA au Brésil : limites et possibilités (en cours)
- Les jeunes et la sexualité
- Les enseignants brésiliens et les défis pour la professionnalisation (en cours)

## **147<sup>ème</sup> Conférence internationale de l'éducation (CIE) sur 'Une éducation de qualité pour les jeunes :défis,tendances et priorités' "**

Dans le cadre du mouvement pour l'Education pour Tous,la 47<sup>ème</sup> session de la CIE aura pour thème "Une éducation de qualité pour tous les jeunes :défis,tendances et priorités". Elle analysera en profondeur les tendances et les perspectives permettant d'améliorer la qualité de l'éducation pour la tranche d'âge des 12 - 20 ans afin d'assurer l'intégration des schémas d'apprentissage pour le développement durable, la cohésion sociale et la paix dans le contenu éducatif. Cet évènement clé de l'UNESCO servira à orienter et à promouvoir les efforts bilatéraux,nationaux et multilatéraux allant dans ce sens.

Le site Internet de la 47<sup>ème</sup> session de la CIE est disponible à l'adresse suivante :

[http://www.ibe.unesco.org/International/ICE47/french/index\\_ICE47.htm](http://www.ibe.unesco.org/International/ICE47/french/index_ICE47.htm)

### **3.3. Définir de larges objectifs stratégiques**

Si les objectifs de la politique en faveur de la jeunesse doivent être fixés via un processus de consultation au niveau national, les objectifs stratégiques généraux devront être déterminés au préalable. Une déclaration d'objectifs consiste plutôt en une déclaration qualitative générale, définissant l'avenir et les résultats souhaités pour la jeunesse qui doivent être obtenus via une politique publique à mettre en place. Ces importants objectifs stratégiques apparaissent ainsi comme étant de nature normative, ils sont issus des principes et des valeurs soutenant cette politique et ils servent de base à la logique qu'elle nécessite.

La situation des jeunes est un indicateur très fiable du monde de demain ;les améliorations en terme de qualité de la vie de la jeunesse se traduiront très certainement en améliorations pour la qualité de la vie de la société dans son ensemble. Pour cela,il est nécessaire de

- Ⓞ diminuer la vulnérabilité des jeunes
- Ⓞ accroître les systèmes d'aide qui leur sont destinés
- Ⓞ soutenir le développement de leur identité sociale et humaine
- Ⓞ les aider à prendre un bon départ dans la vie

**E** Voici quelques exemples d'objectifs et principes fixés dans différentes régions du monde.

Ⓞ *"La mission de la Politique nationale en faveur de la jeunesse de Samoa consiste à [...] encourager le bien-être économique et social,intellectuel,émotionnel,physique et spirituel des jeunes samoans ;en leur donnant ainsi la possibilité d'acquérir une meilleure qualité de vie pour eux-mêmes, leur famille, leurs communautés et la nation."*

*(Politique nationale en faveur de la jeunesse de Samoa 2001-2010)*

⑥ "L'objectif de cette politique est de promouvoir la participation des jeunes au sein de la communauté et dans les affaires civiques, et à garantir que les programmes en faveur de la jeunesse sont axés sur les jeunes et qu'ils les impliquent."

(Politique nationale en faveur de la jeunesse du Kenya,2002)

⑥ "Le développement et l'application de la politique et des programmes en faveur de la jeunesse devront être basés sur les principes suivants : **Équité** (reconnaissance des droits de tous les jeunes en matière d'égalité des chances et de distribution équitable des services et des ressources et des responsabilités qui sont liées à ces droits), **Participation** (reconnaissance de la participation des jeunes dans la société, de leur rôle et de leur responsabilité dans la prise de décisions qui affectent leurs vies), **Accès** (accès aux programmes et aux services adéquats et appropriés pour tous les jeunes, quel que soit leur sexe, leur situation géographique, leur environnement économique, culturel ou social)."

(Politique nationale en faveur de la jeunesse de l'Australie, 1993)

### 3.4. Processus participatifs de formulation : stratégies et vecteurs de développement de la politique

*"L'implication des enfants et des adolescents dans toutes les décisions qui les concernent est une condition importante de l'efficacité d'une politique en faveur de la jeunesse. Cependant, ces enfants et ces adolescents ne s'engageront pas s'ils ne sont pas convaincus que leur implication a un effet sur l'avenir et que leurs décisions d'aujourd'hui auront des conséquences sur leur vie de demain." <sup>6</sup>*

Il ne faut pas sous-estimer l'importance qu'il y a à écouter les jeunes au moment d'élaborer la politique en faveur de la jeunesse. Une politique de jeunes qui ne reflète pas leurs points de vue, leurs préoccupations ou leurs souhaits au sein de leur communauté est vouée à disparaître par manque d'adhésion. La formulation du programme et de la politique doit ainsi commencer par **la complète implication des jeunes dans le processus, y compris dans la prise de décision et cela à tous les niveaux**, notamment au niveau des communautés, des écoles et des universités locales et nationales. Le moyen le plus efficace d'y parvenir consiste à initier un processus de **consultation** avec les différentes parties prenantes de la société, notamment les jeunes mais également, au même niveau, les agences gouvernementales et les organisations non gouvernementales dont l'action a un impact sur la jeunesse.

Le processus de consultation risque d'être long et assez complexe, mais il est vital si la politique nationale en faveur de la jeunesse se veut véritablement pertinente et crédible auprès des jeunes et dans de plus larges secteurs de la société. Si la phase de consultation est mal menée (par exemple, par une attribution insuffisante de temps ou de ressources, un nombre insuffisant d'individus d'une partie importante de la communauté, un manque de volonté politique), il est pratiquement sûr qu'elle sera vouée à l'échec. Le nombre de personnes permettant de garantir son succès sera en effet insuffisant. La phase de consultation devra être ainsi **très précise** et devra proposer la contribution de **tous les individus et groupes intéressés**. Le groupe de consultation doit encourager tous les jeunes à se sentir impliqués dans la création de ce document et avant tout aller activement à leur rencontre pour connaître leurs points de vue ; le gouvernement doit prendre au sérieux les opinions qu'ils auront émises.

<sup>6</sup> Commission européenne (2001) :Study on the State of Young People and National Youth Policy in Europe. [Etude sur l'état de la jeunesse et de politiques de la jeunesse en Europe].IARD (Document Synthèse)

Cette consultation implique en outre plus qu'une simple écoute des déclarations des jeunes ;elle doit également agir sur la base de leurs conseils. Autrement dit, travailler **avec** eux et non **pour** eux. Cela revient à considérer les jeunes comme une ressource précieuse et non comme un problème à résoudre. Au cours du processus de recueil des opinions des jeunes, à la fois dans sa phase première de développement et dans celles, ultérieures, de mise en œuvre et d'évaluation, il est utile de garder à l'esprit les points suivants :

- ⑥ *Il n'est pas judicieux de compter sur une seule source pour contacter les représentants des jeunes ; tout comme chez les adultes, leur maturité, leurs aptitudes et leurs expériences sont très variables*
- ⑥ *Plus tôt les jeunes se voient attribués des responsabilités, plus tôt ils deviendront responsables et aptes à gérer leurs propres vies*
- ⑥ *Une participation accrue permet de développer une plus grande confiance en soi*
- ⑥ *Les objectifs de cette politique doivent être formulés de manière ouverte. Si ce n'est pas le cas, les chances que les jeunes consultés puissent décider de son contenu seront faibles voire inexistantes*
- ⑥ *La participation des jeunes devra être considérée comme un processus et non pas comme une méthode ; cela implique de tirer les enseignements des erreurs passées*
- ⑥ *La participation des jeunes devra fonctionner sur un principe d'orientation des politiques en faveur de la jeunesse à tous les niveaux, et pas seulement au niveau national.*<sup>7</sup>

Dans bon nombre de pays qui ont décidé de concevoir au cours des dix dernières années une politique nationale en faveur de la jeunesse, une multitude de stratégies et de techniques a été utilisée pour améliorer les phases de consultation et de recherche lors de sa préparation. Certains exemples soulignent l'importance d'un engagement solide pour une participation active des jeunes dans le processus de formulation de la politique.

#### **" Coordination régionale du Parlement africain des jeunes au Centrafrique : CAC-PAJ "**

*Suite à la première session du Parlement africain des jeunes qui s'est déroulée en juin 2003 à Nairobi (Kenya), les délégués de la jeunesse du Centrafrique ont fondé l'association CAC-PAJ. Cette plate-forme en faveur de la jeunesse vise à coordonner et à gérer le suivi à l'échelle régionale des initiatives qui ont émané du Parlement africain en faveur de la jeunesse. En décembre 2003, la CAC-PAJ a organisé un séminaire régional de la jeunesse à Yaoundé (Cameroun) sur le thème "**Construire un futur de paix et de prospérité**". Ce séminaire avait pour objectifs principaux de créer un réseau d'action et de solidarité parmi les jeunes de la région, d'adopter un plan d'actions stratégiques et de renforcer les capacités des organisations en faveur de la jeunesse. Les participants ont travaillé sur un certain nombre de thèmes portant sur la participation intégrale et effective de la jeunesse dans la société et sur la prise de décision en Afrique.*

**Pour plus de détails, consulter le site Internet : [www.cac-paj.org](http://www.cac-paj.org)**

<sup>7</sup> Gouvernement d'Australie Méridionale (2000) : Youth Participation Handbook : A Guide for Organisations seeking to involve Young People on Boards and Committees. [Manuel pour l'implication de la jeunesse : un guide pour les organisations cherchant à faire participer des jeunes dans les conseils et comités]

## Afrique du Sud (1996-1997)

La démocratisation de l'Afrique du Sud a ouvert de nombreuses opportunités nouvelles pour les jeunes (ici : de 14 à 35 ans), qui représentent plus de 39 % de la société sud-africaine, et qui doivent faire face à un certain nombre de nouveaux défis. Durant le régime de l'apartheid, les besoins spécifiques de la jeunesse ayant été mis de côté et leurs droits ayant été bafoués par un système de coercition raciste et répressif, la création d'une politique nationale en faveur de la jeunesse s'est avérée particulièrement difficile et précaire. Ainsi, en 1997, l'Afrique du Sud :

- ⊗ A créé une **Commission nationale de la jeunesse** chargée de l'élaboration de cette politique et d'un plan d'action. Les membres de cette commission faisaient tous partie de la tranche d'âge des jeunes. Elle a notamment organisé un certain nombre de **séminaires sectoriels** et de **groupes de réflexion** afin de prendre en compte les différents domaines stratégiques. En outre, elle a réfléchi sur des **propositions écrites** élaborées par différentes parties prenantes et a largement utilisé une série de recherches menées par d'autres organisations.
- ⊗ A organisé un **Sommet national de la jeunesse** (Cape Town), attirant ainsi plus de 200 délégués des principales associations communautaires, politiques et de la jeunesse pour débattre du cadre et de l'orientation de la politique nationale en faveur de la jeunesse.
- ⊗ A lancé un processus intensif de **consultation** basé sur 35 **auditions de jeunes** dans le milieu **rural et urbain** dans l'ensemble du pays ainsi que sur des **Sommets provinciaux en faveur de la jeunesse** qui ont rassemblé plus de 1400 personnes.
- ⊗ Est à l'initiative d'une rencontre de quelques 167 représentants des principales organisations politiques et organisations en faveur de la jeunesse, ainsi que des organes gouvernementaux. L'objectif de cette rencontre était d'**examiner** le premier projet de politique nationale en faveur de la jeunesse et de l'amender sur la base des recommandations des participants.
- ⊗ A profité des **expériences internationales** démontrant les éléments clés d'une politique nationale holistique en faveur de la jeunesse.

**Sources** : Gouvernement de la République sud-africaine, Commission nationale en faveur de la jeunesse (1997) : National Youth Policy. [Politique nationale en faveur de la jeunesse] / UNESCAP (1998) : Assessment of National Youth Policies for further Implementation of the World Programme of Action for Youth. [Évaluation des politiques nationales en faveur de la jeunesse pour une application ultérieure du programme international d'action pour la jeunesse]

## Bangladesh

Au Bangladesh, un individu sur trois est un jeune. En 1999, le gouvernement a décidé de réexaminer et de mettre à jour la politique nationale en faveur de la jeunesse afin de la rendre plus pertinente face aux besoins actuels de la jeunesse. L'examen de la politique nationale en faveur de la jeunesse a été pris en charge par le Ministre de la Jeunesse et des Sports, en étroite collaboration avec les organisations pour la jeunesse, notamment la Fédération nationale des organisations pour la jeunesse au Bangladesh (NFYOB) et le Conseil de la jeunesse du Bangladesh (BYC).

Au Bangladesh, une participation plus large des jeunes est garantie par la mise en place de ces programmes pour les jeunes à tous les niveaux administratifs nationaux. Cela est possible grâce à une **conception et réalisation des plans du bas vers le haut** à partir **de la base**.


Ainsi, le Bangladesh a mis en place un **programme de séminaires** portant sur "Les Opportunités et les problèmes des jeunes". Plus de 560 séminaires ont été organisés, au niveau des sous-divisions régionales comme au niveau national. En outre, un ensemble de **séminaires sectoriels** ont eu lieu sur les questions prioritaires telles que l'emploi, la formation et l'enseignement, développement personnel, la culture, la participation et la migration, etc.


**Source** : [www.esa.un.org/socdev/unyinj](http://www.esa.un.org/socdev/unyinj) et UNESCAP (1998) : Assessment of National Youth Policies for further Implementation of the World Action Programme for Youth. [Evaluation des politiques nationales en faveur de la jeunesse pour une application ultérieure du Programme d'action mondiale pour la jeunesse]

## Philippines

Le Plan à moyen terme de développement en faveur de la jeunesse des Philippines fournit également certains exemples très utiles quant à la manière d'impliquer et de consulter de nombreuses parties prenantes, notamment les jeunes. La formulation de ce plan a nécessité plus de 18 mois de préparation et a impliqué 3 000 participants du gouvernement, des ONG, des jeunes, du secteur privé ainsi que des agences multilatérales. Les éléments de cette phase de recherche intensive ont compris :

### **Trois consultations régionales**

 Un **sommet pluri-sectoriel** de trois jours impliquant 80 représentants d'agences gouvernementales, d'ONG, du secteur privé et de la jeunesse

 Une **consultation** sur deux jours et **des entretiens avec des jeunes** dans les 16 régions du pays afin de valider le résultat obtenu lors du sommet national

**Source** : UNESCAP (1999) : Youth Policy Formulation Manual [Manuel de formulation de la politique en faveur de la jeunesse]



Bien que **le concept de participation active** de la jeunesse soit de plus en plus reconnu par la plupart des pays, seuls quelques Etats intègrent clairement la participation de la jeunesse dans leurs processus de quant à leur politique de la jeunesse et eut égard à l'ensemble der leurs politiques nationales. Cependant, la jeunesse ne devra pas seulement être perçue comme une ressource pour le développement national, mais également comme une **partie intégrante** et un acteur de la société. Le *Rapport mondial sur la jeunesse* (2003) des Nations Unies réaffirme que la "Participation de la jeunesse doit faire partie intégrante des politiques internationales et nationales pour la jeunesse et proposer un cadre aux décisions et aux actions qui affectent le quotidien des enfants et des adolescents".

En conséquence, l'une des principales questions que la politique nationale en faveur de la jeunesse se doit de traiter, même dans sa phase de formulation, porte sur la création de divers **espaces de "participation"**, autrement dit des espaces permettant la participation des jeunes et facilitant ainsi les échanges entre les générations, les langues, les groupes culturels et les différentes religions.

*"La participation des jeunes visant à influencer les conditions de leurs propres vies est un problème crucial. La participation n'implique pas uniquement la notion d'implication dans les institutions et la prise de décision. La participation est un style de vie ; elle s'impose dans le cadre du travail, du foyer, des loisirs, de l'éducation et des relations sociales. La participation est également une question de droits et d'obligations de la jeunesse dans l'élaboration de leur société future."*

*Conseil de l'Europe (1997) : The Participation of Young People in Europe. [La participation des jeunes en Europe] Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ)*

#### Programme de micro financement des NU pour la participation de la jeunesse au Vietnam

Le programme de participation de la jeunesse récemment lancé par les NU au Vietnam a pour but de renforcer la participation des jeunes dans des projets portant sur la santé et de développement ainsi que dans les projets relatifs à la société civile. Plutôt que de faire de ces individus des destinataires passifs de projets et de programmes, le projet de micro financement des NU cherche à placer les jeunes dans le rôle d'agents actifs du changement social. Les financements sont attribués aux projets en faveur de la jeunesse (les projets traitant de la participation des jeunes dont ceux-ci sont les principaux bénéficiaires) dans les domaines du volontariat, de la prévention contre l'utilisation de drogues, l'éducation autour du VIH/SIDA, le sexe et les rapports sexuels, le travail et l'éducation. Une attention toute particulière est portée sur les questions relatives à la jeunesse rurale, à la différence entre hommes et femmes ainsi que sur les jeunes issus de minorités ethniques. Cette initiative des NU, qui met en avant l'image d'une jeunesse agissant comme une véritable force positive de la société, est un exemple significatif de la manière dont il convient d'inciter et d'encourager la participation des jeunes dans le développement d'un pays.

### 3.5. Identifier des domaines prioritaires pour les politiques spécifiques

Les domaines de priorité éventuellement intégrés dans une politique spécifique en faveur de la jeunesse seront influencés par les facteurs culturels, économiques, géographiques et sociétaux propres à chaque pays, tels qu'ils seront identifiés par la jeunesse de votre pays via le processus de consultation.

Cependant, il peut être intéressant de réfléchir aux dix questions identifiées par le **Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà** des Nations Unies comme la plus grande priorité des gouvernements :

1. Education
2. Emploi
3. Faim et Pauvreté
4. Santé
5. Environnement
6. Utilisation abusive des drogues
7. Délinquance juvénile
8. Loisirs
9. Filles et jeunes femmes
10. Participation entière et effective à la vie sociale et à la prise de décision

Le tout dernier Rapport mondial sur la jeunesse des Nations Unies (2003) recommande de plus l'adoption de **cinq nouveaux champs prioritaires** pour les stratégies politiques en faveur de la jeunesse, tous d'égale importance au moment de choisir les dimensions qui devront prédominer dans les actions menées.

#### **Mondialisation**

*Les processus de mondialisation (les liens culturels et économiques croissants au sein des sociétés), divers et parfois contradictoires, génèrent à la fois de nouvelles opportunités et des risques pour les jeunes. Ainsi, un élément fondamental de la politique pour la jeunesse devra traiter des moyens permettant de répondre à ces risques et trouver des outils pour influencer l'orientation des processus de mondialisation.*

#### **Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)**

*La révolution dans les technologies de l'information, grâce à laquelle les processus de mondialisation fonctionnent et s'accélèrent, modifie rapidement les cultures locales de la jeunesse tout en créant parallèlement de nouveaux problèmes en terme de conciliation des processus locaux et internationaux. Les politiques nationales pour la jeunesse devront par conséquent travailler activement pour donner un sens culturel valable à l'utilisation de nouvelles technologies et développer des stratégies afin de stimuler le potentiel positif des TIC pour l'ensemble des jeunes.*

## VIH/SIDA

En raison de ses effets dévastateurs sur la vie des jeunes, l'épidémie du VIH/SIDA est peut-être la question la plus urgente dans de nombreux pays au moment de traiter une politique en faveur de la jeunesse. En 2001, environ 7,3 millions de jeunes femmes et 4,5 millions de jeunes hommes étaient porteurs du VIH/SIDA. 6 000 jeunes sont contaminés chaque jour par le virus. Le risque d'infection du VIH étant directement associé au comportement individuel, il est indispensable que les jeunes bénéficient d'informations et d'une éducation préventive afin de réduire le risque de contamination.

## La Jeunesse et la prévention des conflits

Entre 1989 et 2000, 111 conflits armés ont été rapportés dans le monde. Ils ont impliqué 300 000 jeunes et enfants dans les combats et cela dans 49 pays. Tous les conflits impliquent des jeunes ; en effet, les jeunes hommes constituent la majorité des forces armées dans la plupart des pays. Il est urgent de redoubler d'efforts auprès des jeunes afin de bâtir la paix et de promouvoir une culture de paix.






## Relations Intergénérationnelles

Au cours de ces dernières années, le monde a été confronté au bouleversement démographique du ratio entre les jeunes et les plus vieilles générations. Même si cette évolution du ratio vieux-jeunes varie considérablement selon les régions, le vieillissement des sociétés crée de nouvelles difficultés et nécessite de nouveaux paradigmes pour les responsables politiques. Ceux-ci devront ainsi refléter un nouveau contrat intergénérationnel basé sur les réalités d'une société multi-générationnelle et réaffirmant la valeur de la réciprocité.

Même si **toutes** les dimensions mentionnées ci-dessus sont pertinentes pour les jeunes dans presque tous les contextes de société, il est impossible de prendre chacune d'entre elles en compte pour une politique de jeunesse donnée. Ainsi, il est essentiel d'établir un **ensemble de combinaisons de domaines de priorités spécifiques** établies comme les plus problématiques grâce au regroupement des données fondamentales et des processus de consultation au niveau national. **Ces combinaisons constituent le cœur et présentent les priorités les plus importantes d'une politique nationale en faveur de la jeunesse. Elles détermineront dans une très large mesure les programmes d'action et les projets concrets.**

## Malawi

Au Malawi, une politique nationale en faveur de la jeunesse a été adoptée en 1999 par le Ministère de la jeunesse en coopération avec de nombreuses organisations non gouvernementales de jeunes, notamment le Conseil national de la jeunesse du Malawi. Les principales difficultés que cette politique nationale en faveur de la jeunesse cherche à traiter sont les suivantes :

-  Chômage
-  Egalité des chances en matière d'éducation
-  VIH/SIDA
-  Criminalité et délinquance juvénile
-  Participation de la jeunesse dans la prise de décision

**Source :** CIPNJ (2001) : Training Manual on the Fundamentals of a National Youth Policy [Manuel de formation sur les principes fondamentaux d'une politique nationale en faveur de la jeunesse], pp.68-100.

## **Autonomiser une jeunesse marginalisée à travers des stratégies ciblées**

### **"Réduction de la pauvreté par le biais du tourisme et de l'héritage culturel dans les Caraïbes"**

Le projet Youth PATH (Youth Poverty Alleviation through Tourism and Heritage) [Réduction de la pauvreté des jeunes grâce au tourisme et au patrimoine] a été lancé en janvier 2003 par le Bureau de l'UNESCO de Kingston en Jamaïque. Ce projet vise à mettre en place de nouvelles initiatives basées sur la communauté, comme le tourisme communautaire, afin d'autonomiser les jeunes sur la voie de la liberté économique et de l'estime de soi. Les objectifs de ce projet consistent à former la jeunesse marginalisée au développement et à la documentation des sites de l'héritage culturel, à l'élaboration des outils marketing et des compétences d'entreprise ainsi qu'à l'utilisation du réseau électronique et des stratégies commerciales pertinentes, notamment le micro-crédit. Le projet a pour but de générer non seulement une viabilité économique mais également un savoir-être à la jeunesse des zones rurales des Caraïbes. Jusqu'à présent, chaque site de ce projet a attiré dans la communauté un grand nombre de jeunes marginalisés et des partenariats ont été conclus avec le secteur privé permettant de garantir la durabilité de ces projets.

### **"Les métiers traditionnels comme opportunité de travail pour les jeunes les plus pauvres du Bangladesh"**

L'objectif principal de ce projet lancé par le Bureau de l'UNESCO de Dhaka et mis en place par deux ONG consistait à relancer et à préserver les métiers traditionnels. Les principaux domaines de formation pour les jeunes ont été le traitement, la finition, le coût et le marketing des matières premières, la peinture sur tissu, la culture de bambous et de canne à sucre ainsi que la production de cire à Sylhet et le tissage dans le district de Sherpur. Ce projet comprenait l'instruction théorique, la formation pratique, la visite des champs ainsi qu'une exposition de produits réalisés par les étudiants au cours de leur stage de formation afin d'informer le public et de susciter une prise de conscience générale des décideurs.

### **"Projet d'éducation non formelle pour la jeunesse égyptienne"**

Ce projet mis en place par l'UNESCO dans le grand Caire traite de la question de la jeunesse en situation de marginalisation et dans un cadre déscolarisé. Mené sous les auspices de trois ONG, le projet a développé une approche cherchant à autonomiser les jeunes des rues grâce à un modèle alternatif et informel d'éducation portant sur des conditions d'apprentissage et de travail enracinés dans les économies et les connaissances locales. Ce modèle doit conduire à un apprentissage permanent, à l'obtention de compétences et en définitive à la création de réseaux de communautés éducatives.

Dans le cadre de ce projet, des écoles de recyclage ont été mises en place. L'utilisation des déchets non organiques était au centre de ce projet. Les jeunes sont formés à des techniques de recyclage propre et sûr, et sont parallèlement alphabétisés, initiés à la culture et aux arts, aux loisirs et aux problèmes de santé. La réalisation de produits à l'aide de matériaux récupérés et recyclés fait de cette entreprise éducative une entreprise par et pour l'autonomie des plus pauvres.

Bien que la politique nationale en faveur de la jeunesse de chaque pays soit unique puisqu'il s'agit du fruit d'un ensemble très spécifique de conditions culturelles, économiques et sociales, certains points peuvent être communs à toutes les politiques. Ces idées centrales des politiques nationales pour la jeunesse peuvent comprendre les thèmes centraux que sont **l'apprentissage (éducation), l'intégration et la cohésion sociale (par ex. l'emploi), la sécurité/la santé/le bien-être et la citoyenneté/participation.**<sup>8</sup>

## Education

**L'éducation est le facteur le plus important pour que la vie des jeunes soit active et responsable. En matière d'éducation, les politiques nationales en faveur de la jeunesse devront :**

- ⑥ Encourager un **accès équitable pour tous** au système éducatif formel, afin notamment de combattre l'illettrisme qui est toujours un énorme problème pour de nombreux jeunes dans le monde.
- ⑥ **Ne pas** se limiter aux compétences requises par le marché du travail. L'éducation contribue, à un âge précoce, à la socialisation, à l'intégration et à l'autonomisation des individus.
- ⑥ Prendre en compte l'importance des **schémas d'apprentissage informels et non-formels** parallèlement aux systèmes éducatifs formels et mobiliser leur potentiel. **L'apprentissage non-formel** est souvent considéré par les jeunes comme plus positif, efficace et attrayant par rapport au système souvent inefficace et sans attrait de l'éducation formelle.
- ⑥ Mettre à nouveau l'accent sur **les schémas d'apprentissage tout au long de la vie** afin de proposer une éducation appropriée d'un point de vue culturel, social et économique. Ces schémas peuvent avoir de nombreux avantages, notamment pour les personnes vivant dans des pays où l'accès à l'éducation universelle n'existe pas.

## Emploi

**Les jeunes représentent plus de 40 % des chômeurs au niveau mondial. Le chômage des jeunes peut être source de marginalisation, d'exclusion, de frustration ainsi que de manque d'estime de soi. En matière d'emploi, les politiques nationales en faveur de la jeunesse devront traiter les questions suivantes :**

- ⑥ **Emploi** : investir dans la formation éducative et professionnelle de la jeunesse et élaborer des stratégies afin d'améliorer l'impact de ces investissements
- ⑥ **Egalité des chances** : donner aux jeunes femmes les mêmes chances qu'aux jeunes hommes
- ⑥ **Entrepreneuriat** : faciliter la création et la gestion des entreprises afin de proposer aux jeunes plus de postes de qualité
- ⑥ **Création d'emplois** : plutôt que se concentrer sur la notion d'alimentation du marché du travail, les gouvernements devraient placer au centre de leur politique macroéconomique la création d'emplois
- ⑥ **Proposer une participation active des jeunes dans la conception et la mise en place des programmes**

**Source : Youth Employment Network [Réseau de l'emploi de la jeunesse] cité dans le Rapport mondial sur la jeunesse des Nations Unies 2003, p.5.**

<sup>8</sup> Cf. Conseil de l'Europe (2002) : Soutenir la jeunesse en Europe : Principes, politique et pratique et Conseil de l'Europe (2003) : Experts on Youth Policy Indicators [Les experts des indicateurs des politiques de jeunesse. Rapport final.]

**Les facteurs qui influencent la santé des jeunes sont nombreux et sont liés entre eux ; c'est pourquoi les politiques, pour être couronnées de succès en matière de santé des jeunes, devront :**

- ⊗ **Etre interdisciplinaires et intersectorielles** (traiter les questions de développement personnel, social et mental)
- ⊗ **Encourager les capacités de jeunes à maîtriser leur vie et mettre à leur disposition des informations pratiques sur les questions de santé relatives à la jeunesse**
- ⊗ **Aborder la vie sexuelle et la santé des adolescents d'un point de vue préventif qui soit respectueux des droits de l'individu, qui tienne compte de son sexe et qui favorise son autonomie**

**|| Traiter le problème de la discrimination liée au VIH/SIDA à l'occasion d'un séminaire de jeunes artistes "**

Le **Bureau de l'UNESCO de Phnom Penh** a mis en place un projet impliquant un groupe de 30 jeunes souffrant ou contaminés par le VIH/SIDA. Le groupe a produit 30 autoportraits peints sur bois (grandeur réelle) décrivant l'expérience de ces jeunes face à cette maladie et à la discrimination. Ils ont également choisi de traiter les messages essentiels de cette épidémie, tous présentés à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale du SIDA en décembre 2003. Un calendrier 2004 ainsi que des cartes postales présentant les créations graphiques ont été imprimés et utilisés pour attirer l'attention des responsables politiques. Grâce au succès de ces événements, des fonds supplémentaires ont été débloqués pour poursuivre le projet en 2004, notamment dans le cadre de l'organisation d'une tournée provinciale de l'exposition avec le groupe des jeunes. Certains d'entre eux présenteront également leur travail lors de la Conférence mondiale sur le VIH/SIDA qui se tiendra à Bangkok en juillet 2004.

## III L'UNESCO et le programme contre le SIDA du Brésil"

L'expérience du Brésil en matière de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le VIH/SIDA a été mise en avant comme une véritable réussite lors de nombreux forums internationaux. La stratégie brésilienne est établie sur trois principes fondamentaux : la responsabilité politique au plus haut niveau ; la grande implication des organisations communautaires et civiques, essentielles pour atteindre les personnes les plus pauvres ; et un accès peu coûteux aux soins et aux traitements. Depuis 2000, le **Bureau de l'UNESCO de Brasilia** a contribué, de diverses façons, à assurer des résultats positifs à ce programme :

- ⑥ Projets et initiatives scolaires, tels que le **SIDA, les drogues et la violence** dans les écoles brésiliennes.
- ⑥ Projets éducatifs non formels
- ⑥ Diffusion d'un message de prévention grâce aux masses médias en mettant en avant par exemple des questions telles que les pratiques de prévention du SIDA, les grossesses non désirées chez les adolescentes, la discrimination raciale et sexuelle dans les séries télévisées populaires, les programmes radio et les magazines.
- ⑥ Démocratisation de l'accès à l'information via les nouvelles technologies de l'information ([www.aids.gov.br](http://www.aids.gov.br))
- ⑥ Réseau et coopération, par exemple avec les pays parlant le portugais en Afrique (en aidant ces pays dans la conception de stratégies éducatives cohérentes)
- ⑥ Implication de parlementaires
- ⑥ Activités de recherche et d'évaluation

Parallèlement à ces trois dimensions majeures des politiques en faveur de la jeunesse (éducation, emploi et santé) émergent des priorités urgentes pour tout pays en terme de groupes spécifiques de jeunes qui requièrent une attention toute particulière. Les politiques nationales en faveur de la jeunesse doivent tout d'abord traiter les stéréotypes basés sur le sexe dont l'impact sur les droits et les responsabilités des filles et des jeunes femmes dans la plupart des régions du monde est important. D'autres formes de marginalisation qui doivent être prises en compte portent sur le clivage prononcé entre milieu rural et milieu urbain ainsi que sur diverses formes de discrimination socio-économique et culturelle auxquelles doivent faire face les minorités.

**Ainsi, toutes les politiques nationales en faveur de la jeunesse doivent traiter des clivages sexe/rural-urbain/minorité-majorité et chercher à réagir à ces problèmes grâce à des programmes spécifiques.**

## **Apprendre le chemin de la paix : un manuel d'enseignement pour l'éducation de la paix"**

Le **Bureau de l'UNESCO de New Delhi** a publié un guide intitulé "*Apprendre le chemin de la paix : un manuel d'enseignement pour l'éducation de la paix en Asie du Sud*" ("*Learning the Way of Peace : A Teacher's Guide to Peace Education in South Asia*"). Ce guide cible les enseignants et les éducateurs en matière de paix et a pour but d'intégrer l'éducation de la paix dans le cursus scolaire en appliquant une approche globale pour tous les sujets enseignés dans les écoles et les institutions de formation des enseignants. En Inde, des séminaires ont eu lieu dans plusieurs écoles afin que les étudiants et les professeurs prennent conscience de ce besoin et pour renforcer le rôle des jeunes dans la culture de la paix. Le projet sera testé tout d'abord en Asie du Sud. Il est également envisagé de proposer ce concept à d'autres Etats membres de l'UNESCO dans le cadre de La décennie internationale pour une culture de paix et de non-violence pour les enfants du monde (2001-2010) des NU.

### **3.6. Intégration des politiques de la jeunesse aux autres politiques**

S'il est important qu'une politique nationale en faveur de la jeunesse soit formulée dans le cadre d'une législation indépendante, il est également essentiel qu'elle soit ultérieurement intégrée dans les plans de développement national en général. Les politiques en faveur de la jeunesse doivent être liées et coordonnées aux politiques sectorielles et sont liées aux principaux objectifs pour le développement national : les besoins de la jeunesse seront pris en considération uniquement en tant que tels. Ils ne feront pas partie intégrante de la planification nationale et de la politique dans le cas contraire. La formulation de la politique pourrait s'avérer inefficace et superficielle si aucune attention n'était portée aux **lignes sectorielles**, c'est-à-dire à **l'intégration** des questions relatives à la jeunesse et à la politique en faveur de la jeunesse dans votre pays.

Pour être réussie, l'intégration de la politique en faveur de la jeunesse nécessite l'implication de toutes les institutions et de tous les ministères concernés lors de la phase de formulation, ce qui assure ainsi une certaine collaboration lors de la mise en place de la politique.

#### **Intégration des "jeunes" : l'exemple de la Thaïlande**

*La Thaïlande a fait des efforts considérables pour intégrer la politique en faveur de la jeunesse dans le plan de développement économique et social national ; d'une part, en faisant coïncider la période stipulée pour la politique en faveur de la jeunesse avec celle du plan de développement national. D'autre part, elle a utilisé les mêmes outils que ceux utilisés pour les plans quinquennaux nationaux et a combiné deux processus parallèles :*

*1. un **examen gouvernemental** coordonné par le Bureau national de la jeunesse se concentrant sur les stratégies permettant de développer les objectifs souhaités tels qu'ils sont stipulés dans le plan de développement national*

*2. un **processus non gouvernemental** dont le but n'était autre que l'élaboration d'un plan d'action à la base et fondé sur un sondage portant sur la situation des jeunes au niveau provincial*

*Les deux processus ont convergé vers la conclusion du processus de planification et la préparation du projet final de la politique.*

**Source :** [www.unescap.org/esid/hds/youth/ypol.htm](http://www.unescap.org/esid/hds/youth/ypol.htm)



## 4. Mise en œuvre d'une politique nationale en faveur de la jeunesse

Une fois la politique nationale en faveur de la jeunesse rédigée et les priorités respectives de l'intervention de la politique spécifiées, il est indispensable de l'appliquer au niveau national. Pour garantir la pertinence de cette politique et pour qu'elle devienne le cadre du développement de la jeunesse nationale et de la communauté, il est impératif de :

**1. Promouvoir la politique de la jeunesse**

**2. Développer des plans d'action et des projets spécifiques**

**3. Créer des mécanismes appropriés pour la mise en œuvre et la coordination de la politique**

**4. Garantir la participation des jeunes dans la mise en œuvre des projets**

**5. Créer des espaces multiples pour la participation des jeunes**

### 4.1. Promouvoir la politique de la jeunesse

Une politique nationale en faveur de la jeunesse récemment élaborée doit toucher l'ensemble des parties prenantes ainsi que le public le plus large ; des efforts devront être réalisés afin que la jeunesse en prenne conscience grâce à une diffusion novatrice. Dans les pays où cette forme de législation publique est largement utilisée, les stratégies de communication créative qui "font passer le message" apparaissent comme la clé de la mobilisation du soutien parmi les jeunes.

**Idées utiles pour garantir que la politique en faveur de la jeunesse soit attrayante à grande échelle**

Utiliser des graphiques, des illustrations et des titres qui attirent l'œil

Utiliser un langage clair et simple

Sélectionner des couvertures, des formats et des couleurs qui attireront l'attention

Le lancement de **campagnes nationales** dont le but est de faire naître la prise de conscience générale sur l'existence et le contenu d'une telle politique est un autre moyen. De telles campagnes nationales devront être menées par une équipe de promotion jeune. Elles pourraient :

Proposer des séminaires régionaux aux représentants des agences pour la jeunesse et des travailleurs locaux avec les jeunes

Entrer en contact direct avec les jeunes pour populariser cette politique (sur le lieu de travail, dans les écoles, dans les foyers de jeunes, lors d'événements culturels, etc.)

Utiliser un large éventail de médias, électroniques et autres, pour diffuser l'information (sites Internet, brefs messages publicitaires, communiqués de presse)

**Source** : UNESCAP (1999) : Youth Policy Formulation Manual. [Manuel de formulation de la politique en faveur de la jeunesse]

## Promotion d'une politique nationale en faveur de la jeunesse : Malaisie

La Malaisie, qui a lancé sa première politique nationale en faveur de la jeunesse en 1985, a décidé en 1995 de revoir la politique existante et de la remplacer par une nouvelle encore plus pertinente pour ses jeunes, fondée sur un plus grand consensus au sein de la société. La principale raison qui a poussé la Malaisie à élaborer une nouvelle politique nationale en faveur de la jeunesse a été le manque de coordination des programmes mis en place jusqu'alors. Il a ainsi été important **de générer un fort sentiment d'appropriation chez l'ensemble des parties concernées**, de telle sorte que la politique ne soit pas simplement conçue comme la "propriété" du gouvernement. Il a notamment été souligné que "d'importants efforts promotionnels devaient être entrepris afin d'attirer et de capter suffisamment l'attention".

⊗ Plusieurs projets de nouvelle politique ont fait l'objet de débats lors du Conseil malaisien de la jeunesse, notamment par des délégués des élèves des écoles secondaires et des étudiants des universités.

⊗ Une fois la politique adoptée, le gouvernement a créé un site Internet spécial et a optimisé son utilisation des documents imprimés. La plupart des journaux ont imprimé des parties ou des résumés de cette nouvelle politique.

**Source** : UNESCAP (1999) : Youth Policy Formulation Manual. [Manuel de formulation de la politique en faveur de la jeunesse] / Saifuddin A. (2001) : Voices of Youth on National Youth Policy. Formulation and Implementation through New Governance. [Avis de jeunes sur la politique nationale de la jeunesse. Formulation et mise en œuvre à travers une nouvelle gouvernance]

### 4.2. Développer des plans d'actions et des projets spécifiques

*"La politique nationale en faveur de la jeunesse doit se traduire par une politique locale en faveur de la jeunesse si elle veut répondre de manière flexible et appropriée aux besoins, à la culture et aux souhaits particuliers [...] d'une population spécifique"<sup>9</sup>.*

Une fois que les questions politiques prioritaires de la politique nationale en faveur de la jeunesse sont identifiées, l'étape suivante consiste à rédiger des plans d'action et à élaborer des projets concrets, impliquant également la détermination d'objectifs spécifiques à atteindre dans chaque domaine.

**Les plans d'action nationaux** servent de compléments à la politique nationale en faveur de la jeunesse et décrivent de manière détaillée les éléments **pratiques** relatifs à la manière de mettre en place la politique. Un plan d'action devra ainsi être un document stratégique et global intégrant toutes les parties prenantes et devra identifier clairement les **actions spécifiques** à entreprendre, **le moment** où elles seront entreprises et **les responsables** afin de répondre aux priorités de cette politique. Il indique également les **ressources** nécessaires pour atteindre ces objectifs.

**Les projets spécifiques** représentent d'autre part un ensemble d'actions qui, lorsqu'elles sont mises en place, contribueront à atteindre les objectifs politiques. Les projets doivent se traduire au niveau local, aussi petit soit-il. Autrement dit, ils devront répondre aux besoins spécifiques et au contexte du niveau auquel elle est mise en place. **Cela ne pourra être possible que lorsque les représentants des groupes cibles (jeunes) et la base seront non seulement impliqués dans la mise en œuvre réelle du projet, mais pourront également influencer**

<sup>9</sup> Conseil exécutif du Conseil de l'Europe (1997) : The Participation of Young People in Europe. [La participation des jeunes en Europe]

## **profondément le processus de développement d'un projet spécifique.**

Tout projet à réaliser dans le cadre de la politique nationale en faveur de la jeunesse devra clairement stipuler l'objectif à atteindre et les étapes détaillées des actions, identifier les groupes cibles et commenter les résultats attendus. Il devra également répertorier les organes de soutien et leur responsable, définir un agenda clair ainsi que répertorier les besoins en ressources.

A ce stade, si l'on ne prend pas en compte la phase de consultation, il semble que la plus grande partie du travail a déjà été réalisé au niveau national. **Cependant, pour les programmes ayant des objectifs au niveau local, il est essentiel que les agences locales et régionales soient identifiées et intégrées dans le projet.**

### **4.3. Créer des mécanismes appropriés pour l'application et la coordination de la politique**

Comme mentionné ci-dessus, la mise en œuvre d'une politique nationale en faveur de la jeunesse requiert l'implication d'un grand nombre de secteurs de la société. Afin qu'elle dépasse le statut de projet, elle nécessite une importante coordination entre un grand nombre d'acteurs à la fois gouvernementaux et non gouvernementaux et des outils de collaboration appropriés qui doivent être mis en place lors de la phase de formulation de la politique. La mise en place d'une politique nationale en faveur de la jeunesse implique à la fois la **centralisation et la décentralisation** des outils et des étapes car cette politique doit être conçue en parallèle dans le cadre du développement national et d'un processus localisé avec, par et pour la jeunesse

Si la politique **nationale** (centralisée) en faveur de la jeunesse doit :

- ⊗ **Établir des principes fondamentaux et des valeurs, des plates-formes clés d'activité,**
- ⊗ **Diffuser les exemples de bonnes pratiques,**
- ⊗ **Identifier les responsabilités et les responsables,**
- ⊗ **Etablir un calendrier précis et rapporter les responsabilités,**
- ⊗ **Attribuer les ressources adéquates pour la réalisation effective des tâches,**

ce sont les processus **locaux** (décentralisés) qui doivent garantir que les objectifs stratégiques fixés au niveau national en matière de développement et de mise en œuvre des projets spécifiques seront mis en œuvre. **Les agences locales** garantiront ainsi que :

- ⊗ **La consultation universelle est menée à un niveau local afin de développer les projets spécifiques,**
- ⊗ **Les objectifs de projets définis sont clairs, simples et mesurables,**
- ⊗ **Un calendrier est suivi à toutes les phases, à la fois pour le développement des programmes, la mise en œuvre, l'évaluation et la production de rapports,**
- ⊗ **La jeunesse, assemblée en organisations ou non, est impliquée dans toutes les phases des projets.**

Ainsi, la coordination est indispensable entre les différents ministères nationaux et l'ensemble des organes gouvernementaux, entre les organes régionaux, les ONG nationales pour la jeunesse, les agents du secteur privé et la société civile engagée auprès de la jeunesse. Il est crucial de ne pas concevoir cette question comme la mise en œuvre d'un programme mené par le gouvernement centralisé POUR la jeunesse, mais plutôt comme un **partenariat d'actions communes en faveur de la jeunesse** entre toutes les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales impliquées.

Afin de combiner ces efforts de coordination sur la base d'un partenariat, il est recommandé de désigner **une agence de coordination au niveau national**. La tâche de coordination peut s'avérer extrêmement difficile pour cette agence nationale : elle requiert avant tout un important soutien financier ainsi qu'une autorité gouvernementale appropriée. De nombreux pays ayant récemment introduit une politique nationale en faveur de la jeunesse ont créé des ministères, des conseils, des départements et des bureaux pour la jeunesse dotés d'un fort soutien gouvernemental afin de promouvoir et de mettre en place cette politique. Cependant, le plus essentiel pour leur assurer un fonctionnement efficace demeure de leur accorder un positionnement stratégique et de leur fournir des ressources financières adéquates.

### Initiative "La jeunesse de demain", Belize

*Cette initiative de création d'une agence pour les jeunes a été lancée par le gouvernement du Belize et cherche à établir un **réseau de prestataires de services** pour la jeunesse basé sur la coordination et la collaboration du secteur privé, des ONG, des institutions religieuses, de la société civile et de la communauté internationale. Parmi les objectifs centraux de cette initiative figurent la gouvernance et la participation des jeunes. A cette fin, un **Secrétariat de la jeunesse de demain** a été mis en place. Il a été conçu pour coordonner toutes les activités afin de répondre aux objectifs généraux de la politique nationale en faveur de la jeunesse. Ce Secrétariat propose plusieurs programmes et services via une unité de gouvernance de la jeunesse (personnel membre du bureau pour la jeunesse à tous les niveaux locaux du Belize), une unité de création de postes/d'entreprises et une unité de résolution des conflits.*

**Source :** *La jeunesse de demain, rapport d'information, Belize 2003.*

**Les ONG en faveur de la jeunesse** jouent un rôle clé à double titre. D'abord dans le contact direct avec les jeunes, grâce à des programmes et des services. Ensuite dans la représentation de leurs intérêts. La mise en œuvre et la coordination d'une politique nationale en faveur de la jeunesse devraient renforcer leur existence et leur champ d'action par tous les moyens possibles. Le soutien aux ONG en faveur de la jeunesse peut et devra prendre diverses formes et peut comprendre :

- Ⓢ Le soutien d'un **réseau** d'organisations en faveur de la jeunesse comme forum d'échange de points de vue et d'expériences permettant de proposer des occasions de partager des ressources
- Ⓢ L'intégration des représentants des organisations en faveur de la jeunesse dans toutes les réunions des parties prenantes, comme par exemple les Commissions nationales en faveur de la jeunesse
- Ⓢ Le renforcement ou la mise en place de **Conseils nationaux de jeunes** pour fournir une plate-forme de coordination institutionnalisée aux ONG en faveur de la jeunesse et un outil dirigé par les jeunes pour promouvoir et réfléchir sur la politique nationale en faveur de la jeunesse

## Syrie

En République arabe syrienne, le gouvernement a confié à la principale organisation nationale en faveur de la jeunesse, l'"Union de la jeunesse de la révolution", la coordination de la politique nationale en faveur de la jeunesse. L'Union de la jeunesse est constituée de jeunes de 13 à 35 ans. Elle travaille en étroite collaboration avec les agences gouvernementales ainsi que d'autres organisations pour la jeunesse. Elle soutient des programmes de formation professionnelle, conduit des recherches et des sondages sur les problèmes relatifs à la jeunesse, produit un programme TV et radio et collabore avec les agences en faveur de la jeunesse et les programmes des Nations Unies et des ONG internationales.

**Source :** CIPNJ (2001) : *Training Manual on the Fundamentals of National Youth Policy*. [Manuel de formation sur les principes fondamentaux d'une politique nationale en faveur de la jeunesse], p.78.

### 4.4. Garantir la participation des jeunes dans la mise en œuvre des projets

*"La participation privilégie le bien-être et le développement des jeunes. C'est en les consultant, en exprimant leurs points de vue et en prenant au sérieux leurs opinions que les jeunes développeront des capacités, généreront des compétences, acquièrent confiance et réaliseront leurs aspirations. C'est un cercle vertueux. Plus un jeune dispose d'occasions de participation importante, plus il devient expérimenté(e) et compétent(e). Cela permet une participation plus effective qui, en retour, favorise le développement."*<sup>10</sup>

Pour mettre en place un projet spécifique ou un programme en faveur de la jeunesse, il est important de choisir l'organe adéquat. Cela ne sera pas toujours une agence gouvernementale. Il peut s'agir d'une ONG ou du secteur privé. Il est essentiel que l'agence choisie dispose d'une aide et d'un soutien gouvernemental.

Assurer la **participation** des jeunes dans la mise en œuvre des projets spécifiques et des programmes destinés aux jeunes au niveau local, régional et national est crucial pour garantir des opportunités maximales pour permettre aux jeunes de participer en tant qu'agents actifs du changement dans tous les aspects de la vie et à tous les niveaux de prise de décision. Cependant, si leur participation doit avoir une place importante, il est impératif que leur engagement soit directement lié à leur première expérience et identifié par les jeunes eux-mêmes comme une préoccupation importante.

**La "participation" devra être considérée comme un processus de renforcement de la capacité d'action des jeunes, qui devront en outre agir à titre d'acteurs principaux, ce qui permettra des modifications tangibles dans leur cadre de vie.**

Plutôt qu'être des "spectateurs" ou des "conseillers" de projets, les jeunes doivent avoir la responsabilité de certains aspects de ces projets, voire de l'ensemble du programme. Dans l'idéal, ces projets seront menés par les jeunes avec le soutien (mais pas le contrôle) de l'Etat et des autorités locales. Ces dernières doivent également comprendre que les projets dirigés et exécutés par les jeunes eux-mêmes ne suivront pas nécessairement les modèles et les processus des adultes. Au contraire, les jeunes devront être encouragés à développer les stratégies qui correspondent le mieux à la fois à leurs propres besoins et à ceux de leurs structures.

<sup>10</sup> Rajani, R. (2000, UNICEF) : Discussion Paper for Partners on Promoting Strategic Adolescent Participation [Document pour le débat entre partenaires pour la promotion de la participation stratégique des adolescents], cité dans Lansdown, G. (2001) : Global Priorities for Youth. Youth Participation in Decision-making. [Priorités globales pour la jeunesse. La participation des jeunes dans la prise de décisions]

Ce processus permet de transmettre l'expérience et les connaissances aux jeunes et d'entreprendre d'autres activités. Il permet en outre de mettre en avant le grand potentiel des jeunes, leurs souhaits et leurs désirs, leur curiosité et le plaisir de découvrir et d'expérimenter afin de développer des perspectives adaptées à tous les jeunes.

### **Argentine : un réseau national d'éducateurs à la sexualité et la santé reproductive dirigé par les jeunes**

Depuis 1995, la FINE (Fondation pour l'étude et la recherche sur les femmes en Argentine) a formé de jeunes gens au métier d'éducateur en matière de sexualité et santé reproductive, un effort lui-même initié et mené par des jeunes d'une vingtaine d'années. Le programme de formation est axé sur une action communautaire. Tous les jeunes qui y participent conçoivent un projet qu'ils appliquent dans leur communauté. Les projets des jeunes ont pris différentes formes : séminaires, programmes radio, création de journaux, mobilisation de la communauté et organisation de la prise de conscience du problème du VIH. Cet effort fait partie des centaines d'initiatives de programmes éducatifs en matière de santé dans le monde. Tous ces programmes sont la preuve que les jeunes sont particulièrement efficaces lorsqu'il s'agit d'éduquer d'autres jeunes sur les dangers des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses chez les adolescentes. Deux caractéristiques supplémentaires donnent à ce programme un impact sur la communauté : des éducateurs individuels se sont regroupés en un réseau national de jeunes qui ont participé à la formation FINE. Cet effort de mise en réseau a permis de créer des opportunités d'échanger sur les pratiques et de mettre en place un nouveau mouvement national.

En outre, les jeunes ont reconnu que l'éducation et les changements politiques devaient être liés si l'on souhaite enrayer la propagation du SIDA. Les jeunes ont désormais tourné leur attention sur les politiques nationales. Ils ont pour objectif d'obtenir une égalité d'accès, pour l'ensemble de la jeunesse argentine, à une santé publique de qualité.

**Source :** Tolman, J/Pittman, K. (2001) : Youth Acts, Community Impacts. The Forum for Youth Investment. [Actions de jeunes, résultats pour la communauté. Le Forum pour l'engagement de la jeunesse] p.35.

### **Pour résumer, une expérience approfondie a montré que de bonnes pratiques en matière de participation de la jeunesse implique que la participation :**

- ⊗ Soit la conséquence d'un choix,
- ⊗ Soit surprenante, stimulante et amusante,
- ⊗ Ait trait aux problèmes perçus comme pertinents par la jeunesse,
- ⊗ Soulève une prise de conscience chez les jeunes sur les questions sociales, politiques, économiques, culturelles et personnelles les affectant,
- ⊗ Implique la formation et le développement des compétences,
- ⊗ Garantisse que le rôle de la jeunesse soit toujours soutenu,
- ⊗ Lui fournisse un sentiment d'appartenance et de propriété eut égard à la prise de décision,

- ⊗ *Lui donne le sentiment que sa participation a de la valeur,*
- ⊗ *Engage des ressources adéquates (notamment en termes de temps, d'espace, de fonds et d'information),*
- ⊗ *Reconnaisse la contribution des jeunes,*
- ⊗ *Reconnaisse que la jeunesse subit souvent des contraintes financières et de transport (pour se rendre aux réunions par exemple) et assure une aide sur ce point,*
- ⊗ *Soit basée sur un recrutement soigné et un processus de sélection,*
- ⊗ *Leur donne un sentiment de responsabilité et d'intégration politique et sociale,*
- ⊗ *Soit suivi d'un examen visant à s'assurer que la jeunesse et les adultes obtiennent les résultats recherchés.<sup>11</sup>*

Cependant, bien que l'importance de la participation active de la jeunesse dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre soit peu à peu reconnue, force est de constater que seuls quelques pays l'intègrent **complètement** dans leurs politiques nationales. En outre, si les formes spécifiques et variées de l'engagement de la jeunesse ne sont pas prises en compte, les politiques risquent de ne traiter qu'une minorité de jeunes.

La solution visant à créer des opportunités significatives pour les jeunes en matière de participation doit ainsi consister à mettre en place des **stratégies multiples de participation de la jeunesse** qui permettent de mieux cerner les opinions des jeunes.

Par la suite, des outils permettant d'encourager la participation active d'une jeunesse issue de divers milieux sociaux et culturels et à tous les niveaux de la société, seront mis en avant.

#### 4.5. Créer des espaces multiples pour la participation des jeunes

##### ⊗ Promotion des organisations de jeunesse

Les organisations de jeunesse sont uniques dans le sens où elles sont principalement concentrées sur les points de vue et sur la réponse aux besoins de la jeunesse. Peu importe si elles sont des organisations structurées ou des groupes informels, les organisations en faveur de la jeunesse fournissent un espace dans lequel la jeunesse peut apprendre et faire l'expérience de la participation aux décisions et de l'action en groupe. Le soutien aux organisations en faveur de la jeunesse et à leurs structures au niveau national (Conseils nationaux en faveur de la jeunesse ou Comités en faveur de la jeunesse) dans de nombreux pays constitue la stratégie fondamentale pour impliquer la jeunesse. Cela implique également le droit et l'aide afin d'établir leurs propres organisations.

**■** *Le Népal dispose de nombreuses organisations centrales dédiées à la jeunesse. Elles organisent des activités relatives aux soins sanitaires de base, aux campagnes de lutte contre l'illettrisme, aux projets générant des revenus, à la formation, au suivi et à l'évaluation des projets en faveur de la jeunesse. Le Népal se distingue également par le nombre de clubs et d'institutions gérés par les jeunes proposant des opportunités pour les activités culturelles, le développement de compétences et la sensibilisation aux droits de l'homme.*

**Source :** *Lansdown, G. (2001) : Global Priorities for Youth. Youth Participation in Decision-making. [Priorités globales pour la jeunesse. La participation des jeunes dans la prise de décisions]*

<sup>11</sup> Gouvernement d'Australie Méridionale (2000) : Youth Participation Manual. A Guide for Organisations seeking to involve Young People on Boards and Committees, [Manuel pour l'implication de la jeunesse : un guide pour les organisations cherchant à faire participer des jeunes dans les conseils et comités]

## © Les conseils d'école et de jeunes, les forums de la jeunesse et les parlements de jeunes

De nombreux pays européens tendent actuellement à créer des conseils municipaux en faveur de la jeunesse et des parlements nationaux et régionaux en faveur de la jeunesse. Ces forums peuvent être couronnés de succès, notamment dans les petites communautés où ils peuvent concentrer l'attention sur les questions de la jeunesse. Les conseils de la jeunesse, qu'il s'agisse d'organisations privées chapeautant d'autres associations ou bien de conseils nationaux pour la jeunesse (qui sont composés à la fois d'institutions publiques pour la jeunesse et de représentants d'Etat), sont les moyens traditionnels de coopération et d'échange d'information entre les politiciens, les autorités et les jeunes.

**☐ Au Pérou**, les conseils d'école existent désormais dans presque 6 000 écoles. Ces conseils sont gérés par des représentants démocratiquement élus et sont reconnus par les institutions locales telles que la police, les centres médicaux et les organes religieux. Les conseils d'école organisent des séminaires sur les droits des jeunes, ils sont actifs en matière de promotion de la participation des jeunes et ils sont maintenant obligatoires dans toutes les écoles par le Ministère de l'éducation.

*Source : Lansdown, G. (2001) : Global Priorities for Youth. Youth participation in Decision-making. [Priorités globales pour la jeunesse. La participation des jeunes dans la prise de décisions]*

## © Consultation de la jeunesse et séminaires en faveur de la jeunesse

Les autorités locales peuvent organiser des systèmes d'entretien avec les jeunes pour sensibiliser aux problèmes des jeunes et proposer un forum public sur la politique de la jeunesse. Dans une certaine mesure, elles touchent également les individus qui n'appartiennent formellement à aucune organisation de jeunesse. Une autre méthode, dont le but est de rassembler des informations sur les préoccupations de la jeunesse, consiste à organiser des séminaires au cours desquels les adolescents se rencontrent et travaillent sur différents sujets.

## © Informer les jeunes

L'information est la clé de la participation des jeunes à la vie de la communauté. Elle leur permet de profiter de services et d'opportunités qui leur sont destinés. Les autorités locales et nationales devront par conséquent soutenir la création de services adéquats d'informations de la jeunesse et notamment répondre aux besoins des jeunes qui ont des difficultés à accéder à ces informations. Comme les informations destinées aux jeunes doivent être à la fois conviviales et largement diffusées, les jeunes eux-mêmes doivent être impliqués dans le développement de ces informations.

## © Formation à la participation de la jeunesse

En raison de son rôle prédominant dans la vie des jeunes, l'environnement scolaire peut jouer un rôle important pour la diffusion de la formation à la participation de la jeunesse, la sensibilisation aux droits de l'homme et l'apprentissage non formel dans les écoles. Les autorités locales devront promouvoir des programmes d'éducation civique dans les écoles, la mise à disposition d'espaces suffisants pour l'éducation par les pairs et pour l'échange autour de pratiques exemplaires.



### Ⓒ Promotion de la participation des jeunes via les technologies de l'information et de la communication

A condition que la formation et l'accès aux nouvelles technologies soient dispensés à tous les jeunes, les nouvelles technologies de l'information et de communication peuvent jouer un rôle capital en matière d'information et d'augmentation de la participation des jeunes aux questions importantes pour eux. Les autorités locales et régionales devront par conséquent envisager une plus grande implication dans les stratégies d'information et de participation.

**☐** *Tele-democracy est un réseau finlandais basé sur Internet permettant d'influer sur les questions locales, qui comprend le concept d'Idea Factory [Fabrique d'idées]. Ce système donne à la jeunesse locale l'opportunité de partager ses points de vue avec les autorités publiques de leur ville. Une idée est soumise à discussion sur Internet. Elle prend ensuite la forme d'une requête pratique présentée par un représentant avant d'être étudiée par le Conseil local en faveur de la jeunesse, qui en retour la transmet à l'organe de la localité.*

**Source :** IARD (2001) : *Study on the State of Young People and Youth Policy in Europe.* [Etude sur l'état de la jeunesse et de politiques de la jeunesse en Europe], Document de Synthèse

### Ⓒ Encourager les jeunes au bénévolat et au service pour la communauté


Le bénévolat et le service pour la communauté sont au cœur du développement du sens des responsabilités des jeunes et de leur autonomie pour leur permettre de devenir des acteurs sociaux. En partenariat avec les jeunes, les autorités devront par conséquent développer des systèmes qui encouragent et valident l'activité volontaire dans le système d'éducation formel et en matière d'emploi.

**☐** *Le service volontaire est défini ici comme suit : Engagement altruiste d'une personne qui fait don de son temps et/ou de ses compétences librement et gratuitement, dans un cadre formel, pendant une durée déterminée. Il nécessite un certain nombre de conditions pratiques, en particulier la prise en charge des frais de subsistance, de transport et une couverture sociale pour le volontaire.*

**Source :** UNESCO (2000), 160 EX/44, Examen des programmes existants de l'UNESCO en matière de volontariat des jeunes et propositions en vue d'une approche novatrice de l'UNESCO.

### Ⓒ Encourager la participation de la jeunesse dans les médias et l'utilisation des médias

La jeunesse est souvent exclue de la participation active dans les médias ou bien elle y est représentée de manière négative. Dans de nombreux pays, des initiatives forment les jeunes aux métiers du journalisme afin qu'ils dirigent leurs propres programmes radio et créent des journaux et des bulletins d'informations. A travers leur manière de traiter les projets spécifiques, les jeunes permettent la diffusion d'informations plus accessibles à leurs congénères.

 **Au Kosovo**, Media Action International (une organisation faisant la promotion d'une utilisation plus efficace des moyens d'aider les populations locales en crise et de renforcer le rôle de l'information dans les questions de développement et les questions humanitaires), a recentré ses programmes radio afin de répondre aux besoins d'information des jeunes Kosovars (70 % des Kosovars ont moins de 30 ans). Cette initiative radio traite efficacement des questions de la jeunesse et propose un forum destiné aux jeunes via un échange de points de vue et d'expériences. Elle met en avant le principe de débat ouvert. Elle fonctionne sur une base stimulante et informative. Elle cherche à répondre, autant que possible, aux questions relatives au futur de la jeunesse du Kosovo.

**Source :** [www.mediaaction.org](http://www.mediaaction.org)

### © Le soutien à la présence des jeunes dans les forums et conférences en faveur de la jeunesse

Les jeunes sont de plus en plus présents dans les conférences internationales, nationales et locales en tant que délégués, intervenants ou organisateurs. Cette participation a souvent un impact important sur le déroulement et le résultat de ces événements et encourage une plus grande participation des jeunes dans le processus de prise de décision. Les Etats devront attacher une grande importance à l'intégration des représentants de la jeunesse dans leurs délégations officielles aux conférences internationales et soutenir la participation de la jeunesse à des événements nationaux et internationaux en faveur de la jeunesse.

**E**n septembre 2003, le 3<sup>ème</sup> Forum des jeunes de l'UNESCO a eu lieu à Paris et a permis le rassemblement de 187 délégués de la jeunesse âgés de 18 à 30 ans provenant de 104 états membres de l'UNESCO, d'un Etat observateur ainsi que de 22 ONG. Les jeunes participants se sont concentrés sur les trois thèmes désignés par le Conseil exécutif de l'UNESCO comme des thèmes sur lesquels il souhaitait la contribution des délégués de la jeunesse. Il s'agissait de (1) l'éducation pour un développement durable, en particulier la gestion de l'eau douce, (2) la jeunesse et le VIH/SIDA : éducation préventive, et (3) l'UNESCO et la jeunesse : moyens de communication et de coopération. Les discussions ont mené à l'adoption d'un rapport final qui a été présenté à la Conférence générale, l'organe de prise de décision le plus important de l'Organisation. Le Forum des jeunes aura lieu tous les deux ans à l'occasion de la Conférence générale de l'UNESCO et a pour but de traduire les perspectives des jeunes sur des questions clés.

Le développement de la pratique participative ne peut être basé sur un projet ou des approches prédéfinies qui risquent d'être la réplique des modèles adultes. **Il est vital de s'engager à appliquer un large concept de "participation" et de créer de nouvelles approches pour permettre le travail en collaboration et le dialogue entre la jeunesse et les adultes.**

## 5. Suivi et évaluation

Une politique nationale en faveur de la jeunesse est dirigée pour une fraction de la population dont les besoins changent rapidement avec l'évolution de la société : en conséquence, il est essentiel de mettre en place un suivi continu et un système d'évaluation de l'ensemble des projets et politiques menés. Le manque de système d'évaluation est un obstacle majeur au succès : il empêche la correction ou la reformulation des programmes qui permettent d'éviter de répéter les erreurs à l'infini. Ainsi, il est important que soient créés de solides mécanismes et des organes responsables identifiés garantissant **un examen périodique** des politiques nationales et des programmes en faveur de la jeunesse.

Le principal défi des processus de suivi et d'évaluation n'est autre que le développement **d'outils** de mesure de l'aspect quantitatif et qualitatif de l'efficacité des initiatives de la politique en faveur de la jeunesse, autrement dit la création d'un ensemble **d'indicateurs clés** sur le développement de la jeunesse dans votre pays. Ces indicateurs peuvent aider à comprendre la qualité sociale de la vie des jeunes et peuvent servir à déterminer les "écarts politiques", c'est-à-dire à détecter les différences entre les objectifs et les résultats. L'objectif de l'utilisation de ces indicateurs est d'augmenter le niveau de compréhension d'un problème, pour le diviser en plusieurs sous-niveaux auxquels les solutions peuvent être définies et mises en œuvre.

**☑ Une commission d'experts du Conseil de l'Europe suggère un cadre et une structure des indicateurs sociaux, à quatre dimensions :**

☉ *Promotion de l'autonomie*

☉ *Équité*

☉ *Vie saine*

☉ *Cohésion sociale*

**Source :** Conseil de l'Europe (2003) : *Experts on Youth Policy Indicators. Final Report. [Les experts des indicateurs des politiques de jeunesse. Rapport final]*

Il est également très utile de faire une distinction entre les indicateurs portant sur les **intentions** de la politique en faveur de la jeunesse et l'interprétation de l'**efficacité** de la politique en faveur de la jeunesse par rapport aux **éléments prioritaires** de la politique.<sup>12</sup>

Pour comprendre clairement le "produit" de la politique en faveur de la jeunesse (c'est-à-dire ses orientations et résultats), une description du processus de la politique en faveur de la jeunesse orientée vers des "groupes pour l'accès aux services et l'acquisition d'expérience" peut s'avérer d'une grande utilité. Ces "groupes" ont une importance primordiale et contribuent à l'éducation politique, sociale et personnelle de la jeunesse.

<sup>12</sup> Concernant les intentions de la politique en faveur de la jeunesse, l'évaluation se base sur la législation et les intentions stratégiques, l'attribution des ressources financières, la nature des interventions dans les domaines de la politique en faveur de la jeunesse et les mécanismes de mise à disposition. Les interprétations de la politique en faveur de la jeunesse peuvent être classées en termes de justification politique (logique), d'indicateurs statistiques et de pertinence qualitative de l'efficacité.

## Les groupes pour l'accès aux services et l'acquisition d'expériences

- 1 Apprentissage (permanent, formel et non formel)
- 2 Accès aux nouvelles technologies
- 3 Soutien et conseils personnels d'un spécialiste
- 4 Accès aux informations
- 5 Accès aux services de santé
- 6 Accès à un logement
- 7 Accès à un emploi rémunéré
- 8 Mobilité sociale
- 9 Justice et droits de la jeunesse
- 10 Conditions pour une participation et une citoyenneté actives
- 11 Installations sociales, culturelles et de loisirs
- 12 Echange entre jeunes et expérience internationale
- 13 Environnement sûr et sécurisé

**Source :** Conseil de l'Europe (2003) : *Experts on Youth Policy Indicators. Final Report [Les experts des indicateurs des politiques de jeunesse. Rapport final]*<sup>13</sup>

Pour chacune de ces questions et chacun de ces thèmes, le contrôle et l'évaluation devront identifier les domaines respectifs (institutions gouvernementales et non gouvernementales), puis établir un ensemble d'indicateurs bruts positifs et négatifs. Les indicateurs positifs ont trait aux niveaux de participation et d'accès au domaine concerné ; quant aux indicateurs négatifs, ils spécifient un différentiel de résultats, ils permettent de connaître les écarts réalisés par rapport à la politique mise en place.<sup>14</sup>

<sup>13</sup> Il s'agit, hormis ceux issus du travail du Conseil de l'Europe, d'un certain nombre d'outils de ressources qui peuvent être utilisés pour développer un ensemble d'indicateurs nationaux. Par exemple le **Manuel de participation de la jeunesse ESCAP, la Déclaration de Lisbonne sur les politiques et les programmes en faveur de la jeunesse** ainsi que le **Plan d'action en faveur de la jeunesse de Braga** (1998).

<sup>14</sup> Des indicateurs bruts concernant le domaine de l'"Accès aux nouvelles technologies", par exemple, détermineraient les niveaux de participation par le pourcentage des ménages de 30 ans et moins disposant d'un ordinateur et le pourcentage d'écoles et de foyers de jeunes ayant un ordinateur. Ils mesureraient le différentiel de résultats en déterminant le pourcentage des jeunes qui n'ont jamais utilisé d'ordinateur.

## **II Suivi et évaluation par des ONG de jeunesse"**

L'objectif principal du projet pilote de l'UNESCO "Rompre le cycle de pauvreté des femmes" basé sur quatre pays (Inde, Pakistan, Népal et Bangladesh) consiste à renforcer la capacité d'action de la jeunesse, notamment les adolescentes de 14 à 18 ans, afin qu'elles deviennent les agents de la transformation sociale, en leur garantissant d'être traitées sur un pied d'égalité par les autres acteurs sociaux. Cet ambitieux programme regroupe plusieurs éléments interdépendants permettant de promouvoir l'éducation et le développement des compétences, la connaissance des sciences et l'application de la technologie, la micro-finance pour l'entrepreneuriat, le conseil sanitaire et juridique ainsi que l'évolution des orientations données à la politique concernée. Selon la stratégie d'action de l'UNESCO avec et pour la jeunesse, qui met en avant l'implication des jeunes comme partenaires égaux dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre du projet, la Section pour la jeunesse collabore avec les ONG locales de jeunes en charge du Suivi et de l'Évaluation du projet. Cette approche novatrice donnera aux partenaires du projet un meilleur outil de réflexion pour évaluer l'évolution du projet du point de vue du destinataire, c'est-à-dire depuis la perspective des jeunes, et entraînera la mise à disposition de capacités importantes pour les ONG partenaires.




Pour que les gouvernements créent, en collaboration avec la jeunesse, un programme sur les ajustements nécessaires de la politique nationale en faveur de la jeunesse, une attention particulière doit être portée à l'analyse des indicateurs négatifs. Ces derniers doivent être examinés du point de vue des intentions initiales des politiques et des programmes. Ils révéleront des écarts majeurs que les nouvelles stratégies devront prendre en considération.

En général, toutes les activités relatives **au suivi et à l'évaluation** devront être :

- ⊗ **Effectuées à tous les niveaux** (local, régional, national)
- ⊗ **Systématiques**, de telle sorte que les comparaisons puissent être faites entre les programmes et dans le temps
- ⊗ **planifiées** au moment du développement du programme
- ⊗ **élaborées de manière adéquate** au début du projet
- ⊗ basées sur **un ensemble standardisé de données fondamentales** permettant les comparaisons entre des régions et des Etats
- ⊗ **publiées** de sorte à permettre d'en tirer les enseignements, mais également pour assurer une transparence et une comptabilité publiques

Afin d'assurer que l'évaluation soit aussi objective et complète que possible, elle devra dans l'idéal être effectuée par un groupe ou une agence indépendant(e). Le nombre d'organes de contrôle devra être limité de telle sorte que les critères du "succès" demeurent constants et que toute "fracture" dans la mise en œuvre soit évitée. En matière de suivi et d'évaluation, la jeunesse devra avoir un rôle majeur à jouer. C'est elle qui est affectée par les objectifs et les projets spécifiques d'une politique nationale en faveur de la jeunesse. C'est elle qui est la mieux placée pour évaluer la manière dont les projets affectent son quotidien et ses perspectives dans la société. Le rassemblement continu et substantiel d'informations l'application des politiques en faveur de la jeunesse aidera non seulement à accroître l'efficacité de cette politique, mais augmentera également le niveau de connaissance et garantira le maintien d'un dialogue riche et transparent sur les questions relatives à la jeunesse.

#### Suivi et évaluation : meilleures pratiques

-  Sondages sur le degré de satisfaction de la jeunesse
-  Introduction d'un audit national de la jeunesse (rapport d'agences sur les actions entreprises)
-  Utilisation de cibles spécifiques, mesurables dans les objectifs politiques

## 6. Conclusion

*"Dans tous les pays, la jeunesse est à la fois une ressource humaine majeure pour le développement et l'agent clé du changement social, du développement économique et de l'innovation technologique. Son imagination, ses idéaux, ses énergies considérables et ses points de vue sont essentiels pour le développement continu des sociétés dans lesquelles elle vit. Les problèmes auxquels la jeunesse est confrontée ainsi que ses opinions et ses aspirations sont des éléments essentiels des défis et des perspectives des sociétés d'aujourd'hui et des générations futures".*

*(Programme mondial d'action pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, Nations Unies, 1995)*

La formulation et la mise en œuvre de politiques de jeunesse intersectorielles, intégrées et programmées sur le long terme et en collaboration avec la jeunesse, est un travail à la fois stimulant et indispensable pour tout pays. La jeunesse ne peut s'engager dans une participation active et une intégration totale que dans la mesure où existe un contexte sensible à son potentiel civique et où ses conditions et besoins actuels sont pris en compte. Les politiques nationales globales en faveur de la jeunesse qui encouragent le renforcement des capacités des jeunes et qui garantissent les droits des jeunes en tant que membres de la société, figurent parmi les politiques publiques les plus récentes dans de nombreux pays.

<sup>15</sup> Les **Plates-formes régionales de la jeunesse** sont des organisations internationales formées par les Conseils nationaux de la jeunesse et les organisations non-gouvernementales internationales en faveur de la jeunesse pour représenter les intérêts de la jeunesse dans leur région. Elles comprennent :

Par conséquent, l'importance du partage des expériences en matière de conception, de mise en œuvre et de meilleures pratiques est de plus en plus souvent prise en considération car elle concerne les stratégies pour la participation et l'engagement de la jeunesse. Il existe un fort potentiel de coopération dans ce domaine, notamment via une mise en réseau des organisations gouvernementales, ou non gouvernementales, en faveur de la jeunesse à une échelle régionale et internationale. <sup>15</sup>

Par ailleurs, de nombreuses agences internationales aident à la formulation des politiques nationales en faveur de la jeunesse et des plans d'action.

☐ "L'Organisation Internationale de la Francophonie" a consacré l'année 1999 au thème de la "jeunesse". En préparant le "8<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie" (Moncton 1999), elle a organisé une vaste consultation des jeunes dans 28 pays francophones. Ces grandes opérations de consultation ont donné lieu à trois grandes réunions qui ont permis d'élaborer d'importantes recommandations pour la jeunesse sur des questions comme "La vie politique, la démocratie et les droits de l'homme", "L'éducation, la formation et l'intégration" et "La culture et la communication".

"Les jeunes affirment qu'il est important qu'ils soient consultés. Mais ne pas prendre ses recommandations en compte est encore pire que de ne pas être consultée du tout".

**Source :** Organisation Internationale de la Francophonie (1999) : La francophonie à l'écoute de sa jeunesse.

☐ Le Secrétariat du Commonwealth a adopté en 1998 un "Plan d'action pour l'autonomisation des jeunes à l'horizon 2005" complet pour aider les Etats membres du Commonwealth, les organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales et toute personne travaillant dans le domaine de l'autonomisation de la jeunesse à " [...] créer, encourager et préserver les conditions préalables à l'autonomisation de la jeunesse du Commonwealth de manière à refléter les réalités auxquelles elle doit faire face dans la première décennie du nouveau millénaire".

**Source :** Secrétariat du Commonwealth (1998) : The Commonwealth Plan of Action for Youth Empowerment to the year 2005. [Le Plan d'action du Commonwealth pour l'autonomisation de la jeunesse à l'horizon 2005]

- Le Réseau africain pour la jeunesse,
- L'Union arabe pour la jeunesse,
- L'Association asiatique pour les étudiants,
- Le Conseil asiatique pour la jeunesse,
- La Fédération des Caraïbes pour la jeunesse,
- Le Forum européen de la jeunesse,
- Le Forum d'Amérique Latine de la jeunesse,
- Le Conseil pacifique de la jeunesse et
- Le Mouvement panafricain pour la jeunesse.

Les Plate-formes régionales de la jeunesse sont coordonnées par un Comité de Coordination de la Coopération Globale créé en 1997 pour les aider à coopérer et à travailler ensemble sur des questions internationales communes affectant la jeunesse. Le GCCCG est reconnu par le Forum européen de la jeunesse. Ce Comité, qui se réunit une fois par an, débat sur des thèmes tels que la jeunesse et la politique ainsi que sur les processus de prise de décision, et des sujets comme la lutte contre le VIH/SIDA, la faim, le surendettement, la gouvernance, le commerce et la mondialisation.

Après plusieurs années de partenariats réussis avec les organisations en faveur de la jeunesse, notamment dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture ainsi que de l'information et de la communication, l'UNESCO reconnaît que les défis auxquels doivent faire face la jeunesse et la société dans son ensemble ne peuvent être traités de manière satisfaisante qu'en partenariat avec la jeunesse elle-même. Outre les nombreux avantages soulignés dans ce document, nous prévoyons qu'un processus de politique participative en faveur de la jeunesse :

- ⊗ **Améliorera l'estime collective et personnelle de la jeunesse**
- ⊗ **Facilitera les expériences d'apprentissage dans la formulation de la politique sociale**
- ⊗ **Exposera la jeunesse à la négociation et aux méthodes démocratiques**
- ⊗ **Facilitera la communication entre les générations**
- ⊗ **Impliquera la jeunesse dans la discussion et la mise en œuvre des mécanismes d'intégration sociale**
- ⊗ **Ouvrira une nouvelle voie à la participation dans la société en tant que citoyens actifs et positifs**



## 7. Sources d'information complémentaires et références

La Section pour la Jeunesse a élaboré un certain nombre de publications sur diverses questions relatives à la jeunesse

**Toutes les publications sont accessibles et téléchargeables sur le site Internet suivant**

[www.unesco.org/youth/publications.htm](http://www.unesco.org/youth/publications.htm)

Principaux documents des Nations Unies relatifs à la jeunesse

- Ⓒ Le programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (1995)
- Ⓒ Plan d'action en faveur de la jeunesse de Braga et Déclaration de Lisbonne sur les politiques et les programmes en faveur de la jeunesse (1998)
- Ⓒ La stratégie de Dakar pour le renforcement de la capacité d'action des jeunes (2001)
- Ⓒ Rapport mondial sur la jeunesse 2003

**Tous les documents sont accessibles et téléchargeables sur le site Internet suivant**

[www.un.org/esa/socdev/unyin/library/index.html#otherdocuments](http://www.un.org/esa/socdev/unyin/library/index.html#otherdocuments)

Liens Internet

Ⓒ [www.unesco.org/youth](http://www.unesco.org/youth) (Section pour la jeunesse, Bureau de la Planification Stratégique, UNESCO)

Ⓒ [www.un.org/youth](http://www.un.org/youth) (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales)

Ⓒ [www.icnyp.net](http://www.icnyp.net) (Conseil international de la politique nationale de la jeunesse)

Ⓒ [www.infoyouth.org/index\\_fr.php](http://www.infoyouth.org/index_fr.php) (Réseau mondial d'information sur les questions de la jeunesse initié par l'UNESCO, des autorités gouvernementales, des agences appropriées et des organisations de jeunesse)

Ⓒ [www.un.org/esa/socdev/unyin/helsinki/](http://www.un.org/esa/socdev/unyin/helsinki/) (Rapports sur la Réunion des experts des Nations Unies sur les priorités globales pour la jeunesse, 2002)

Ⓒ [www.confejes.org](http://www.confejes.org) (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones)

Ⓒ <http://www.thecommonwealth.org/cyp> (Programme du Commonwealth en faveur de la jeunesse)

## Références

- © Secrétariat du Commonwealth (1998): *The Commonwealth Plan of Action for Youth Empowerment to the Year 2005.*
- © Conseil de l'Europe (2003) : *Experts on Youth Policy Indicators. Final Report.*
- © Ibid.(2002) : *Supporting Young People in Europe :Principles, Policy and Practice.*
- © Ibid.(1997) : *The Participation of Young People in Europe.*
- © Commission européenne (2001) : *Study on the State of Young People and National Youth Policy in Europe IARD.*
- © Conseil international sur la politique nationale en faveur de la jeunesse (2002) : *Youth Participation Handbook:A Guide for Organisations seeking to involve Young People on Boards and Committees.*
- © ICNYP (International Council on National Youth Policy) (2002) : *Background Paper on the Fundamentals of a National Youth Policy.*
- © Ibid.(2001): *Training Manual on the Fundamentals of a National Youth Policy.*
- © Lansdown,G.(2001): *Global Priorities for Youth.Youth Participation in Decision-Making.*
- © Organisation Internationale de la Francophonie (1999) : *La francophonie à l'écoute de sa jeunesse.*
- © Sayfuddin,A.(2001) : *Voices of Youth on National Youth Policy. Formulation and Implementation through New Governance.*
- © Tolman,J./Pittman,K. (2001) : *Youth Acts, Community Impacts.The Forum for Youth Investment.*
- © Commission sociale et économique des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (1999) : *Youth Policy Formulation Manual.*
- © Ibid.(1998) : *Assessment of National Youth Policies for Further Implementation of the World Programme of Action for Youth.*
- © UNESCO Brazil Editions (2002) : *Cultivating Life, Disarming Violences. Experiences in Education,Culture, Leisure, Sports and Citizenship with Youth in Poverty Situations.*

BSP.2004/YTH/002



Organisation des Nations Unies  
pour l'Éducation, la Science et la Culture

Les créations artistiques utilisées comme la couverture de cette brochure sont les résultats graphiques du projet "Drawing the pain of AIDS" [Dessiner la souffrance infligée par le SIDA] (coordonné par le Bureau de l'UNESCO de Phnom Penh et l'UNICEF du Cambodge), auquel a participé un groupe de 30 personnes souffrant du SIDA ou contaminées par le VIH/SIDA.

Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits contenus dans la présente brochure ainsi que des opinions qui y sont exprimées, qui ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et ne sauraient aucunement engager l'organisation.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites



Ministère des Affaires étrangères  
de la principauté d'Andorre

Publié par la Section pour la Jeunesse  
du Bureau de la Planification Stratégique

UNESCO  
7, Place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP

Tel : +33 (0) 1 45 68 16 53 ou 33 (0) 1 45 68 16 54

Fax : +33 (0) 1 45 68 57 90

E-Mail : [ucj@unesco.org](mailto:ucj@unesco.org)

Site Web : <http://www.unesco.org/youth>

©UNESCO 2004  
Imprimé en France  
BSP-2004/2005